

**MASTER 2
DETER**

**Développement et territoires :
ressources, politiques
et stratégies**

2025-2026

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

MOT D'ACCUEIL

Bienvenue à l'École d'Urbanisme de Paris !

Nous vous accueillons avec enthousiasme dans l'une des principales écoles d'urbanisme en France et en Europe. L'École d'urbanisme de Paris (EUP) vous offre une formation opérationnelle pour agir en faveur de la transformation et de l'adaptation des espaces humanisés vers des objectifs qu'une société se donne. Cette formation s'effectue dans un contexte national et global de transformations écologiques, sociales, économiques et politiques qui appellent à renouveler la conception et la pratique des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme. Dans ce contexte, vous serez invité-e à découvrir une grande diversité de thématiques et de manières de faire. L'ensemble des dispositifs pédagogiques de l'EUP vous permettra de vous ouvrir à des points de vue différents, de vous confronter à des contradictions et de développer vos capacités d'argumentation et de coopération avec une pluralité d'interlocuteurs et d'interlocutrices. Notre école défend ainsi le pluralisme comme un mode de coexistence entre des approches qui peuvent être convergentes ou antagoniques.

Le but de l'EUP est donc de vous offrir un ensemble complet de formations couvrant les principaux domaines de l'aménagement et de l'urbanisme vous permettant d'acquérir des savoirs et savoir-faire pour agir face aux différentes situations de votre future carrière professionnelle. Tout au long de vos études, une centaine d'enseignant-es-chercheur-euses et de praticien-n-es, reconnu-es aussi bien nationalement qu'internationalement, vous ouvriront des horizons très divers, tant sur le plan des disciplines que des domaines d'application. Ils et elles mettent à votre disposition un éventail d'expériences et de ressources dont vous devez tirer parti, grâce à leurs réseaux scientifiques et leurs partenariats avec des administrations, des collectivités locales, des entreprises ou des associations. En appui, l'équipe administrative de l'école, composée d'une quinzaine de personnes, est à votre écoute pour vous accueillir et vous aider tout au long de votre cursus. Les étudiant-es de l'EUP bénéficient également de tous les services généraux des deux universités, Gustave Eiffel et Paris-Est Créteil, dont relève l'école. Plusieurs associations animent une riche vie étudiante à l'EUP et le réseau des anciens et anciennes constitue une plateforme importante pour accéder à des opportunités professionnelles.

L'École d'urbanisme de Paris est inscrite dans un environnement scientifique exceptionnel. Elle est adossée à trois laboratoires de recherche dans lesquels s'inscrivent les enseignants-chercheurs : le Lab'Urba, le Laboratoire techniques, territoires et sociétés (LATTS) et le Laboratoire ville, mobilité, transport (LVMT). Elle prend place sur le Campus Descartes où se trouvent une concentration exceptionnelle d'organismes d'enseignement et de recherche qui partagent nos grands objets d'étude et d'analyse comme l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, l'École des Ponts Paristech, ainsi que plusieurs autres laboratoires, départements universitaires et écoles d'ingénieurs.

Dans ce livret, vous trouverez de multiples informations sur l'organisation de votre vie étudiante et vivre une année universitaire riche et stimulante. Cette année sera un moment d'apprentissage, mais aussi de réflexion et d'action pour entamer un parcours professionnel passionnant et enthousiasmant. Vous allez pouvoir agir en futur-e professionnel-le soucieux-se de notre institution commune et des personnes qui la font vivre. Les étudiant-es forment, avec les équipes pédagogique et administrative, une collectivité mobilisée pour comprendre, penser, inventer les futurs urbains.

Nous vous souhaitons une bonne année universitaire 2025-2026.

Yoan Miot et Arnaud Passalacqua, co-directeurs de l'École d'urbanisme de Paris

SOMMAIRE

L'École d'Urbanisme de Paris	4
1 Le Master Urbanisme et Aménagement	5
1.1 Présentation des parcours.....	7
1.2 Débouchés professionnels	11
1.3 Calendrier de l'année 2025-2026	12
1.4 Déroulement de l'année.....	13
1.5 Modalités de validation	13
1.6 Les activités communes de la mention	13
1.7 Programme des activités communes du S3	15
1.8 La Chaire « Aménager le Grand Paris »	23
1.9 Mobilités internationales	24
1.10 Stage et mémoire en Master 2.....	26
1.11 Présentation des activités	28
2 Master 2 DETER – Développement et Territoires : ressources, politiques et stratégies.....	29
2.1 Présentation du parcours	30
2.2 Organisation des enseignements	32
2.3 Description des modules	34
3 Informations générales.....	44
3.1 Équipe enseignante	45
3.2 Équipe administrative.....	49
3.3 Vie étudiante – informations pratiques	50
3.4 Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles	54
3.5 Venir à l'EUP	57

L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

En septembre 2015, l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP - Université Paris-Est Créteil) et l'Institut Français d'urbanisme (IFU – Université Paris-Est Marne-la-Vallée | Université Gustave Eiffel) se sont réunis pour constituer l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et offrir un nouveau cursus de formation en urbanisme et aménagement, dans les nouveaux locaux du bâtiment Bienvenüe, à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée.

L'EUP affiche trois ambitions principales :

- **Développer et internationaliser l'ensemble de ses formations** et les compléter par d'autres, notamment en matière de formation continue. L'accent est mis sur une approche pédagogique innovante, centrée sur la mise en situation professionnelle et le suivi individualisé de l'acquisition des savoirs et savoir-faire.
- **Jouer un rôle essentiel de liaison entre la formation et la recherche** en développant et intensifiant les relations entre les laboratoires de recherche sur l'urbain et le Labex Futurs Urbains.
- **Devenir un haut lieu du débat public** sur les grands enjeux urbains ; un haut lieu de la fabrique urbaine en Île-de-France, en France, en Europe et dans le monde.

Avec plus de 50 enseignant-es, un environnement riche de nombreuses institutions et écoles s'intéressant à la ville et aux territoires, au sein de la Cité Descartes (ENPC — École nationale des ponts et chaussées | École des Ponts ParisTech —, École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, IFSTTAR — Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux —, Efficacity, etc.), l'EUP dispose de nombreux atouts pour mener à bien ses ambitions et devenir une école de référence internationale sur la ville et la fabrique urbaine.

Première école de ce type en France, l'EUP est l'une des plus importantes écoles d'urbanisme d'Europe. Centre de formation avant tout, elle propose un Master en Urbanisme et Aménagement (MUA) ainsi que plusieurs Diplômes inter-universitaires (DIU).

Chaque année, l'EUP accueille près de 400 étudiant-es de niveau Master. Elle contribue autant au débat public qu'à l'animation des milieux professionnels par ses conférences, ses expositions et ses événements ouverts sur la société.



Voyage d'intégration de Master 1, 2019 © École d'Urbanisme de Paris.

MASTER

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

École d'Urbanisme de Paris

2025-2026

Responsables du Master :

Hélène DANG VU (helene.dang-vu@univ-eiffel.fr)

Clément ORILLARD (clement.orillard@u-pec.fr)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

Le Master en Urbanisme et Aménagement offre une formation complète, fondée sur une transversalité d'approches disciplinaires complémentaires, et sur une expertise en matière de compétences requises, aussi bien aujourd'hui qu'à un horizon de vingt ans, dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'accompagnement des dynamiques territoriales, ainsi que dans la recherche en ces domaines.

Ce cursus donne aux étudiant·es en formation initiale et continue les moyens de répondre de façon pertinente et innovante à la mutation des enjeux urbains, contemporains et à venir.

Un ensemble d'enseignements formant un « socle de savoirs et savoir-faire en urbanisme et aménagement » est dispensé en première année tandis que des parcours d'approfondissement professionnel, ainsi qu'une Voie Recherche, sont proposés en deuxième année.

Ce Master aux fortes connotations interdisciplinaires s'adresse à des étudiant·es issu·es de formations diverses (administration, anthropologie, architecture, droit, économie, géographie, aménagement, histoire, sociologie, science politique, sciences de l'ingénieur, etc.). Il propose des formes pédagogiques variées (cours, ateliers, mémoires, stages, pratique du terrain, travaux individuels et collectifs...) et implique un important investissement des étudiant·es dans leur formation.

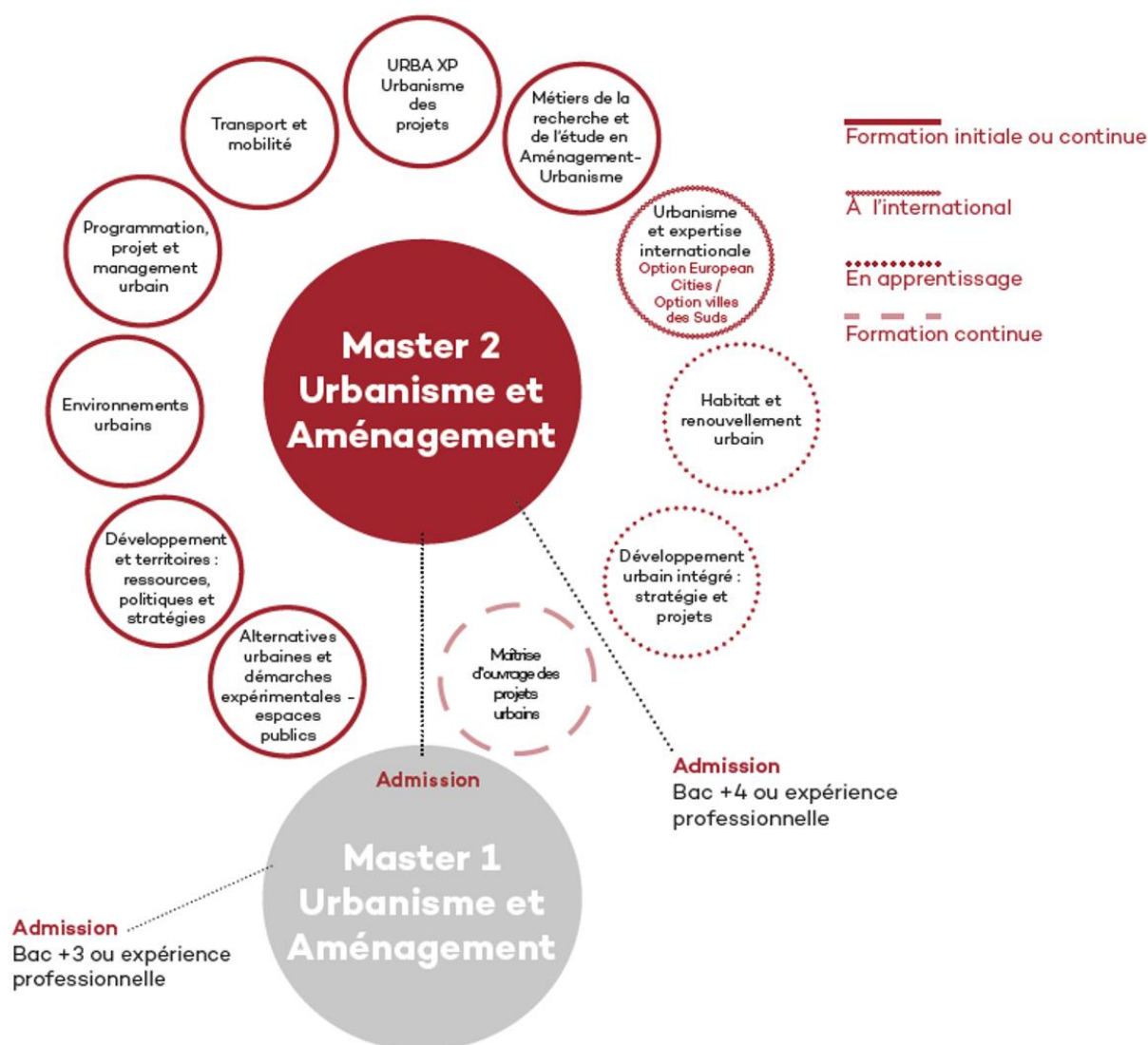


© EUP. © EUP. © EUP/Campus numérique, Université Gustave Eiffel.

1.1 PRÉSENTATION DES PARCOURS

LA PREMIERE ANNEE (M1) vise à l'acquisition d'un socle commun de savoirs et de savoir-faire propres au champ de l'urbanisme et de l'aménagement. Elle s'adresse à des étudiant-es d'origines disciplinaires et géographiques variées.

EN SECONDE ANNEE (M2) l'étudiant-e doit choisir un parcours d'approfondissement parmi les neuf proposés.



Les parcours « quadrillent » le champ de l'urbanisme et de l'aménagement de façon relativement complète. Ils doivent permettre à tous et toutes les étudiant-es ayant complété un master 1 dans ce domaine de trouver un prolongement. C'est en ce sens que ce master se veut un diplôme de référence dans le champ de l'urbanisme. Les parcours correspondent à certains débouchés professionnels spécifiques, mais le découpage adopté et les intitulés ne doivent pas faire oublier que les compétences du domaine de l'urbanisme demeurent aussi transversales.

Par ailleurs, ils sont adossés à la recherche universitaire, et à ce titre sont également définis en fonction des équipes d'enseignant-es-chercheur-euses porteuses des différentes thématiques.

Au sein de chaque parcours, les modalités pédagogiques sont diversifiées, alternant savoirs fondamentaux et savoirs appliqués, travaux pratiques et dirigés individuels ou en groupes, autour d'exercices aux pédagogies complémentaires : réflexion personnelle problématisée (mémoire), élaboration d'une réponse à une commande professionnelle, mise en situation (de controverses, de démarches collaboratives, de réponse à un appel d'offre, etc.), apprentissages méthodologiques.

PARCOURS AUDE

ALTERNATIVES URBAINES ET DEMARCHES EXPERIMENTALES — ESPACES PUBLICS

Centré sur les espaces publics — leur programmation, leur conception, leur gestion, leurs usages — ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme en s'intéressant tout particulièrement aux conditions permettant aux habitant-es de se ré-approprier leurs espaces. Le parcours AUDE-EP met l'accent sur les démarches alternatives et les expérimentations, à la fois par les thématiques de ses enseignements (analyse de processus et de cas expérimentaux) et par sa pédagogie, fondée sur le travail collaboratif et les expérimentations collectives.

Responsable : Anne JARRIGEON

PARCOURS DETER

DEVELOPPEMENT ET TERRITOIRES : RESSOURCES, POLITIQUES ET STRATEGIES

Ce parcours souhaite fournir un cadre conceptuel et des savoir-faire opérationnels pour la mise en œuvre coordonnée des actions publiques et/ou privées dans et avec les territoires. Ces derniers s'inscrivent dans des dynamiques sociales, économiques et environnementales de plus en plus complexes et interdépendantes, soumises à des tensions internes et des pressions externes le plus souvent paradoxales dans un contexte de grande incertitude (globalisation et concurrence entre les territoires, émergence de nouveaux modèles économiques, financiarisation, accroissement des inégalités, impératif écologique et recomposition des grands équilibres mondiaux).

Partant de la compréhension et de l'analyse des dynamiques sociales, économiques et environnementales des territoires, le parcours apporte et structure les savoirs et savoir-faire permettant d'élaborer des réponses territorialisées à ces enjeux en les déclinant dans différentes dimensions (économique, sociale, culturelle, touristique, etc.). Il permet d'analyser comment les acteurs mobilisent et organisent les ressources à disposition dans leurs territoires : ressource foncière, infrastructures et services qui leur sont associés, fonctions économiques, innovation et nouvelles formes de création de valeur territoriale, et ce à différentes échelles.

Responsable : Emre KORSU

PARCOURS DUI (ALTERNANCE)

DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE : STRATEGIES ET PROJETS

Ce parcours forme de futur-es professionnel·les au développement urbain intégré, nouveau défi de l'action urbaine publique et privée. Comment conduire le renouvellement des espaces urbains dans un contexte d'austérité des finances publiques, de transformations des enjeux des villes et de mutations des rapports entre espaces et sociétés ? Cet objectif interpelle la capacité des professionnel·les à appréhender les transitions territoriales et les mutations spatiales, à décloisonner les secteurs d'action publique, à construire des coopérations inédites et à raisonner sur des problèmes et des solutions à l'intersection de plusieurs domaines.

L'objectif est de former des professionnel·les à ces nouveaux contextes d'action et à agir dans des positions d'interface. Cela appelle au renouvellement des savoirs, des approches, des compétences. Dans cet objectif,

ce parcours, en alternance, est fondé sur une pédagogie qui articule savoirs universitaires et démarches de recherche avec problèmes de la pratique et expériences professionnelles. Ce dispositif place les étudiant-es dans une posture proactive et réflexive à l'égard de leurs propres apprentissages et de leur capacité à faire émerger des solutions nouvelles.

Responsables : Claire ARAGAU – S1 Yoan MIOT et S2 Antoine COURMONT

PARCOURS ENVIRONNEMENTS URBAINS

Face aux changements globaux, ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement avec une approche résolue à faire face aux enjeux environnementaux et écologiques contemporains à différentes échelles. Le parti-pris pédagogique est de former des professionnel-le.s capables d'analyser et/ou d'intervenir sur les territoires anthropisés et notamment urbains en ayant une connaissance scientifique interdisciplinaire et appliquée de ces enjeux : cours thématiques fondamentaux et d'approfondissement alternent avec des études de cas opérationnelles, des approches critiques et des retours d'expérience professionnels.

Responsables : S1 Sabine BOGNON et S2 Ana Cristina Torres

PARCOURS HRU (APPRENTISSAGE)

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Ce parcours a pour objectif de former des urbanistes qui seront de jeunes professionnel-les de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat et du renouvellement urbain. La diversité des métiers et des milieux professionnels, représentée par les lieux d'apprentissage en entreprise ou dans des collectivités locales, permet avec l'appui des enseignements universitaires de constituer une culture commune du champ de l'habitat, matière première fondamentale de la fabrication et de la gestion des villes. Ce parcours est exclusivement proposé en apprentissage.

Responsables : Claire CARRIOU - Camille GARDESSE

PARCOURS PROMU

PROGRAMMATION, PROJET ET MANAGEMENT URBAIN

Ce parcours forme aux activités de la production de la ville (de la programmation à la réalisation des projets) préparant à des carrières publiques et/ou privées évoluant entre des postes correspondant à des missions différentes en matière de définition et de conduite de projets urbains. Il s'appuie sur un lien fort avec les acteurs et les professionnel-les de l'aménagement à travers les enseignant-es, les thématiques abordées, les ateliers de mise en situation professionnelle correspondant à des commandes réelles.

Responsable : Joël IDT

PARCOURS RECH

METIERS DE LA RECHERCHE ET DE L'ETUDE EN AMENAGEMENT-URBANISME

Cette création de parcours de M2 en 2024-2025 reprend pour partie la trame de l'ancienne Voie Recherche de l'EUP en la formalisant en tant que Parcours de M2 de plein droit. Elle vise à former les étudiants à l'exercice de la recherche et aux métiers de l'étude, de manière à la fois individuelle et collective, en articulation avec les autres M2 de l'École. Un pan dédié de la formation visera en complément de l'acquisition de ces compétences la connaissance des mondes professionnels de la recherche et de l'étude, en commençant par le riche environnement de la cité Descartes.

Responsable : Laurent COUDROY

PARCOURS TM (PARCOURS MUTUALISE EUP-ÉCOLE DES PONTS PARISTECH)

TRANSPORT ET MOBILITE

Ce parcours s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et l'École des Ponts ParisTech. Il s'inscrit dans les deux mentions portées par ces institutions : la mention Urbanisme et Aménagement (URA) et la mention Transport, Mobilités, Réseaux (TMR).

Il a pour objectif de donner aux étudiant·es les connaissances pluridisciplinaires indispensables dans le domaine du transport, de l'aménagement et de la mobilité des personnes et des marchandises à différentes échelles des territoires, s'adossant sur les contextes français, européen et international. Son ambition est de former des professionnel·les et des chercheurs et chercheuses à une formulation prospective des enjeux de développement soutenable des territoires et des mobilités, et à leur traitement, en articulant les dimensions politiques, économiques, sociales, organisationnelles, techniques.

Ouvert à tout·e étudiant·e titulaire d'un M1 et à tout·e élève ingénieur·e de troisième année, dont les formations d'origine permettent d'aborder les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports, ce parcours s'appuie sur une articulation forte entre sciences de l'ingénieur et sciences humaines.

Responsable EUP : Philippe Poinot

Responsable École des Ponts ParisTech : Emeric FORTIN

PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE

Ce parcours offre une formation en urbanisme à l'international : il vise à former les personnes se destinant à travailler à l'étranger ou dans des institutions et structures internationales. Il propose d'acquérir une expertise sur les questions urbaines en Europe ou dans les pays du Sud/pays émergents. Il accueille des étudiant·s du monde entier, ce qui permet d'enrichir les échanges au sein de la formation.

Ce parcours comprenant une part importante d'enseignements en anglais repose sur une étroite collaboration avec des universités étrangères et des structures et agences internationales. Il a pour objectif de sensibiliser les étudiant·es aux évolutions et enjeux de la métropolisation et de la globalisation, de les doter de capacités d'analyse et de comparaison des villes mondialisées. Les étudiant·es y acquièrent les compétences et savoir-faire professionnels fondamentaux de l'urbanisme, ici orientés vers les structures, politiques et projets internationaux.

Ce parcours valorise la mobilité, stage ou deuxième semestre (S4 du Master) à l'étranger.

LE PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE EST ORGANISÉ EN DEUX OPTIONS :

- European Cities (entièrement en anglais).

Responsable : Maylis DESROUSSEAUX

- Villes des Suds.

Responsable : Claire SIMONNEAU

PARCOURS URBA XP

URBANISME DE PROJETS

Une formation orientée par « la demande » : une pédagogie centrée sur les ateliers de pratique et toutes les autres formes de production concrète des étudiant·es, en définissant le programme d'interventions professorales (fondamentaux) ou expertes en fonction des besoins rencontrés au cours des activités.

Un parcours organisé autour d'un groupe projet d'une quinzaine d'étudiant·es encadrés par cinq à six enseignant·es tout au long de l'année avec une attention à l'acquisition et l'évaluation progressive par les étudiant·es de compétences en situation professionnelle. Le parcours forme aux nouvelles compétences professionnelles attendues en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion de mutations urbaines.

Responsables : Anne PÉTILLOT - Martin VANIER

1.2 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Master forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et du pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés. La formation vise quatre grandes familles de débouchés.

ÉTUDES URBAINES

Ces professions renvoient aux compétences d'aide à la décision. Les urbanistes formé·es dans ce champ travaillent pour la plupart : soit dans des organismes privés ou associatifs (bureaux d'études, agences d'urbanisme, chambres de commerce et d'industrie, agences de développement économique, etc.), soit dans des organismes parapublics ou publics (services des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, services de l'État comme les services de l'aménagement du territoire, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence nationale de l'habitat...).

PLANIFICATION TERRITORIALE ET URBAINE

Ces professions accompagnent et anticipent les politiques urbaines et leur mise en œuvre dans la durée. Les compétences requises portent sur la capacité à entretenir l'interface entre les décideur·euses politiques (élu·es, représentant·es de l'État) et les équipes d'étude, de gestion et de montage de projet.

DEMARCHES DE PROJET URBAIN

Ces professions passent par la maîtrise des différentes étapes de définition et de mise en œuvre des projets urbains. Les compétences visées dans ce champ sont liées à la capacité d'élaborer et de faire émerger un projet urbain, de définir ses grands objectifs (programmation), de concevoir son organisation spatiale (composition urbaine) et sociale (prise en compte des usages) à partir de démarches concertées.

GESTION URBAINE

Ces professions procèdent de l'ensemble des activités de gestion et d'organisation de la ville et de ses différentes composantes (logement, notamment social ; réseaux, notamment de transport ; espace public ; environnement ou paysages). Les services des collectivités territoriales et des intercommunalités, les établissements publics, les organismes d'habitat social, les autorités organisatrices de transport et les opérateurs sont les secteurs d'accueil de ces métiers. Les professionnel·les s'insèrent alors au sein des services techniques, d'urbanisme, du foncier et de l'habitat, secrétariat général, etc. des collectivités territoriales.

Ces grands blocs de compétences et savoir-faire ne sont pas réductibles à des secteurs d'intervention (espaces publics, transport, logement) même si ceux-ci peuvent constituer des domaines d'apprentissage complets. De même que l'urbaniste doit faire le lien entre des domaines que l'action publique tend souvent à segmenter, il ou elle fera souvent au cours de sa carrière des allers-retours entre ces différents types d'activités et méthodologies.

Dans cette perspective, le champ de l'urbanisme ne peut être découpé de façon trop rigoureuse. Sa compréhension comme champ professionnel et intellectuel intégré est un objectif important de ce Master.

1.3 CALENDRIER DE L'ANNÉE 2025-2026

(en cours)

1.4 DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

Le processus d'admission en Master Urbanisme et Aménagement inclut l'inscription au sein d'un parcours. Les aspects généraux du champ de l'urbanisme ayant été acquis antérieurement, les parcours de spécialisation représentent l'essentiel de l'activité des étudiant-es en M2. Et ce, aussi bien au premier semestre du M2 (s'étendant jusqu'au début du mois d'avril), qu'à travers le stage, ainsi que le mémoire de deuxième année (ou fin d'études), lequel est également soutenu dans le cadre du parcours. Cependant, il existe des activités transversales suivies par l'ensemble des M2 en formation initiale, voire même par l'ensemble du Master : Semaine de rentrée, Activités communes des premier et second semestres, Journée Grand Paris au mois de janvier.

1.5 MODALITÉS DE VALIDATION

Le premier semestre est validé par un jury. Le jury de fin d'année statue sur les résultats du second semestre et de l'attribution du Master.

Le rattrapage est obligatoire pour les notes d'UE (unité d'enseignement) strictement inférieures à 7/20.

Le rattrapage est facultatif pour les notes d'UE comprises entre 7 et 10/20.

Dans ce cas, l'étudiant-e doit se signaler auprès de la scolarité, qui transmet à l'enseignant-e pour l'organisation de l'épreuve.

L'atelier mené dans chaque parcours, ainsi que le mémoire de première et de seconde année (de recherche ou de fin d'études), ne sont ni compensables ni rattrapables.

1.6 LES ACTIVITÉS COMMUNES DE LA MENTION

PRESENTATION

L'ambition de l'EUP est de participer activement à la transformation des métiers de l'urbanisme en proposant une formation initiale et continue centrée sur les enjeux contemporains et la capacité à relever les défis posés aux villes, aux territoires et à la transformation des espaces. Il s'agit donc de contribuer aux débats et activités relevant de ce champ via la mobilisation des compétences de ses membres dans le cadre de travaux d'expertise collective, l'organisation de rencontres ou de partenariats développés avec les acteurs de ce champ d'action, tant publics que privés.

Les « Activités communes » ont donc pour objectifs pédagogiques de porter les étudiant-es à acquérir des compétences professionnelles pouvant même dépasser le seul champ de l'urbanisme. Il s'agit de modules trans-parcours, au sein desquels les étudiant-es en provenance des différents parcours du Master Urbanisme et Aménagement travaillent en petit groupe autour d'un projet à mener sur une semaine, sous la supervision d'un-e enseignant-e (les activités proposées sont susceptibles de changer d'une année sur l'autre).

La simultanéité des activités sur une semaine doit permettre une transversalité des approches.

Les activités communes visent également à travailler :

- La façon dont les étudiant-es adhèrent à la formation par des activités favorisant l'appui sur les camarades en tant que sources supplémentaires d'apprentissage et d'inspiration.
- les supports d'enseignement en ajoutant aux dispositifs traditionnels des supports de transfert diversifiés et de qualité (logiciel de simulation, mise en situation, prototypisation collective).

L'équipe pédagogique vous propose plusieurs activités au choix (voir page suivante). Vous ne pourrez participer qu'à une seule activité. Une fiche d'inscription vous sera remise sur laquelle vous hiérarchiserez quatre vœux par ordre de préférence. Dans la mesure du possible, nous essaierons de satisfaire au mieux votre demande.

Secrétariat pédagogique : Noura BADAoui (noura.badaoui@u-pec.fr)



14 | Master Urbanisme et Aménagement – M2 DETER – Livret étudiant – 2025-2026

1.7 PROGRAMME DES ACTIVITÉS COMMUNES DU S3

DU 29 SEPTEMBRE AU 04 OCTOBRE 2025

AC 1 : JEU SÉRIEUX SUR LES ENJEUX DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Référent·e : F. Cottet, Violette Deffontaines (association Quartiers Ludiques)

Langue: Français

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE L'ACTIVITÉ

Cet atelier vise à accompagner les étudiant·es dans la création d'un jeu sérieux (serious game) portant sur les enjeux de l'urbanisme et de l'aménagement. En concevant leur propre jeu sérieux, les étudiant·es sont amené·es à creuser un sujet précis et à aller chercher de la documentation pour alimenter le jeu. Ils et elles sont confronté·es à la nécessité de faire des choix, d'explicitier les contraintes de l'aménagement urbain, voire à mettre en place des méthodes de comptabilisation de certaines valeurs sociales, environnementales en vue de construire un système de points dans le jeu. Enfin, par la construction d'un jeu sérieux, les étudiant·es confrontent leurs visions des territoires et de la ville, et échangent lors de sessions tests avec celles des joueur·euses du jeu co-construit.

CONTENU ET DÉROULE DE L'ACTIVITÉ

Les premiers jours consisteront à accompagner les étudiant·es à faire émerger des sujets, des idées de jeux sur la ville, l'aménagement ou encore l'environnement, ainsi qu'à les accompagner dans des sessions de réflexions pour construire un premier "cahier des charges" de leur jeu sérieux. Pendant cette étape, les étudiant·es, accompagné·es par l'association, sont amené·es à récupérer de nombreuses données pour construire les éléments du jeu (par exemple des rapports de recherche, des données statistiques sur un quartier, des plans pour concevoir les cartes ou un plateau de jeu).

Les jours 2 et 3 de la semaine d'activités permettront aux étudiant·es de concevoir et de faire tester de premiers prototypes de jeux. Pour ce faire, l'association Quartiers Ludiques les accompagne plus spécifiquement dans leurs choix de design et de prototypage, de matériel et de construction graphique du jeu. Enfin, les étudiant·es seront amené·es à adapter le jeu selon les retours des différentes sessions tests et à construire un prototype du jeu final les 4e et 5e jours en vue d'une impression du jeu.

AC 2 - ATELIER D'ÉCRITURE : ÉCRIRE LES FUTURS URBAINS

Référent : F. Adisson ; C. Daubas

Langue : Français

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE L'ACTIVITÉ

Comment, en tant qu'étudiant·es en urbanisme, se ressaisir de vos futurs urbains en ces temps de crises multiples et de critique des métropoles ? Nous proposons de s'engager pour cela dans la voie de la fiction et de la projection dans le cadre d'un atelier d'écriture. Les genres, tels que l'uchronie et la dystopie ne manquent pas pour y parvenir, et ils nous sont familiers. Et si les récits de ce type ont influencé la pensée urbaine, réciproquement, l'(anti-)urbanisme a été au cœur de nombre d'entre eux. En tout cas, de telles fictions sont de puissants facteurs de transformation de nos imaginaires et leur pratique constitue des exercices de pensée dans lesquels les participant·es à l'activité sont appelé·es à se lancer.

Plus concrètement, il s'agira d'envisager les transformations d'un lieu de votre choix sous l'effets de mécanismes politico-économiques, socio-écologiques, de forces sociales ou environnementales, d'institutions, d'événements, dans une temporalité donnée. La survenue d'une crue, le Grand Paris sans ligne 15, une urbaniste au pouvoir, la ville Tesla : un grand changement ou un micro-événement vient

infléchir le cours des choses, et in fine, le paysage, les formes et les pratiques de la ville qu'on connaît. Comment ? À vous de nous l'expliquer. Le sens du détail, et donc le relevé sensible ou objectif du lieu, sera particulièrement travaillé collectivement et individuellement. Il n'y a qu'à ouvrir les quotidiens et nos imaginaires pour se lancer dans un tel exercice !

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après avoir échangé avec les enseignants sur les attendus de l'activité, quelques exercices littéraires permettront de s'engager dans la voie de la fiction sur les futurs. Après quoi, les participant-es, individuellement ou en petit groupe, feront le choix d'un genre et d'un lieu, avant de mener un relevé sensible de celui-ci et de réaliser un premier exercice de fiction. À mi-parcours, un échange collectif aura lieu sur le résultat de l'exercice, ce qui permettra de se lancer dans son écriture proprement dite sous la forme de l'atelier. Une lecture interne au groupe permettra d'ultimes retouches, avant sa restitution « publique ».

- Jour 1. « Toutes choses étant égales par ailleurs »: exploration des mécaniques du décalage.
- Jour 2. Explorer et déployer les mécaniques du changement.
- Jour 3. Scénarisation, singularisation.
- Jour 4. Développement des fictions
- Jour 5. Finalisation et restitution

AC 3 : LA MARE ECOLOGIQUE — OUTIL DE GESTION DE L'EAU ET SOURCE DE BIODIVERSITE

Référent : V. STRANSKY

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Dans dix ans, les besoins en eau douce des humains dépasseront de 40 % ce que la Terre est en mesure de nous fournir. L'espoir que cessent les spirales de la surexploitation et de la pollution, amplifiées par le dérèglement climatique, s'amenuise de jour en jour. Ces constats alarmistes ne doivent cependant pas décourager l'action. L'objectif de cette activité est de faire circuler (à fort débit !) le message que la présence de l'eau sur Terre ne doit plus être considérée comme un bien acquis et définitif, mais qu'au travers de dispositifs simples pouvant être mis en œuvre par tout un chacun, il est possible d'apporter une contribution significative à une gestion de l'eau qui améliore la disponibilité de cette molécule vitale, aux bienfaits incalculables.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Tirant parti de la présence, à proximité immédiate de l'EUP, du « Jardin Pontanique » (<https://jardin-pontanique.enpc.org/>), l'activité proposée consiste à restaurer, au sein de cet espace, une (très) petite mare écologique alimentée exclusivement par l'eau de pluie, mais qui risque de disparaître : réalisée exclusivement à l'aide de matériaux naturels, son étanchéité semble malheureusement ne pas résister à l'épreuve du temps et a été fortement altérée au cours de l'année passée, de sorte que les pertes par infiltration et par évaporation ne peuvent plus être compensées par le récupérateur d'eaux pluviales mis en place il y a un an. L'enjeu de cette activité commune sera donc de concevoir et de mettre en œuvre une solution d'étanchéité plus robuste, même si des concessions au principe du « tout naturel » doivent être faites. Au niveau des résultats attendus, par-delà les bienfaits écosystémiques que la restauration de cette mare ne manquera pas d'apporter au Jardin Pontanique (lissage « par rétention » des apports d'eaux pluviales que le dérèglement climatique rend à la fois plus rares et plus « brutaux », accroissement de la biodiversité propice à la régulation naturelle des « nuisibles », bénéfices sociaux — esthétiques, « bien-être »,... — de cette petite pièce d'eau qui, progressivement, accueillera une flore et une faune variées,...), cette activité sera également une occasion d'expérimenter des techniques possiblement transposables à des réalisations futures, plus ambitieuses.

AC 4 : LA BALADE URBAINE : UNE AUTRE APPROCHE DE LA VILLE ?

Référent : A. Duval ; C. Dusong

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Développée à partir des années 1950 dans le champ urbanistique français, notamment au sein du mouvement situationniste, la balade urbaine a d'abord été pensée comme un outil de contestation de politiques d'aménagement jugées verticales et mortifères. Diffusée par la suite dans d'autres mouvements, elle s'est affirmée comme un moyen privilégié d'approche des dimensions sensibles de l'espace urbain mais aussi des savoirs des habitant.e.s sur leurs lieux de vie. En assistant à une balade urbaine déjà constituée autour de la verticalité urbaine dans le quartier de la gare Montparnasse, les étudiant.e.s se familiariseront avec cet outil, avant de s'y confronter en groupes en concevant une sur la problématique et le terrain de leur choix. La restitution à distance, dans les locaux de l'École d'Urbanisme de Paris, donnera l'occasion de réfléchir aux moyens de représentation d'un cheminement sensible et ouvert dans une salle close avec des contraintes matérielles.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une courte présentation sur les enjeux liés à la marche en ville ainsi qu'aux pratiques contemporaines de la ballade urbaine, une ballade dédiée à la verticalité urbaine dans le quartier de la gare Montparnasse sera présentée aux étudiant.e.s le premier jour de l'activité commune. Dans les jours suivants, il sera demandé aux étudiant.e.s de concevoir une ballade urbaine sur la problématique et le terrain de leur choix. Toujours en lien avec les encadrants, par le biais d'échanges quotidiens sur et en dehors du terrain, cette balade urbaine devra être pensée en lien avec une restitution à distance, de forme libre, dans les locaux de l'École d'Urbanisme de Paris.

AC 5 : RACONTER LA VILLE EN BANDE DESSINEE

Référent : L. Gavillet

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

La bande dessinée et plus largement le dessin, sont de précieux outils de représentation des réalités urbaines à la fois physiques et sensibles. Ce mode de représentation peut être utilisé pour représenter un projet urbain, le quotidien des habitant.e.s ou encore les qualités architecturales et paysagères d'un espace. Grâce à l'articulation texte image qu'offre la bande dessinée, la maîtrise du dessin n'est pas nécessaire. Le texte peut venir remplacer un dessin et un dessin peut exprimer ce qu'un texte ne permet pas ou ce que l'on ne souhaite pas dire explicitement.

Les étudiant.e.s apprendront d'abord quelques bases de la bande dessinée avant de découvrir comment elle peut être utilisée pour donner à voir un territoire, notamment, les quartiers Saint-Fargeau et Fougères-Le Vau dans le 20ème arrondissement de Paris. Après quelques notions de dessin, les étudiant.e.s pourront à leur tour réaliser une bande dessinée (nombre de planches limitées à trois) sur le quartier des Amandiers dans le 20ème arrondissement (Ménilmontant).

Iels devront choisir une approche, un point de vue, parce que tout ne pourra pas être traité en quelques planches. Iels pourront par exemple s'intéresser au vécu des habitant.e.s dans un espace donné, ou plutôt représenter un espace et ses spécificités (dénivelé, architecture, paysage) ou encore expliquer, commenter, critiquer, un projet urbain. Pour cela, les élèves devront aussi choisir un point de vue : que veulent-ils faire passer comme message aux lectureuses ?

Une fois le sujet et la visée de leur bande dessinée choisis, les étudiant.e.s pourront ensuite déterminer le type de bande dessinée (muette, descriptive, humoristique, historique, critique) et le style graphique (encre, crayon de couleurs, feutres, aquarelle, etc.).

Une fois ces éléments décidés, il sera temps de commencer à composer le story board c'est-à-dire le scénario de l'histoire, puis la réalisation de la/des planches. Ces planches seront présentées lors de la restitution afin de montrer la lecture du territoire que les étudiant.e.s ont choisi.

Pour cet atelier, aucun prérequis en dessin n'est nécessaire.

Il s'agira surtout de découvrir ce mode d'expression et comment il peut être utilisé dans le secteur de l'urbanisme.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

- **Jour 1 :**
 - **Matin :** introduction théorique à la bande dessinée et au dessin puis présentation du quartier des Amandiers, si possible sur place en se baladant. Puis choix du sujet et du point de vue.
 - **Après-midi :** travail en autonomie sur le terrain choisi pour rassembler le fond nécessaire à l'écriture du scénario – premières idées de scénario
- **Jour 2 :**
 - **Matin :** travail en autonomie sur le terrain choisi pour rassembler le fond nécessaire à l'écriture du scénario – affiner les recherches en fonction du sujet choisi
 - **Après-midi :** présentation des premières réflexions sur le scénario et ajustements si nécessaire puis réalisation du story board et des premiers crayonnés
- **Jour 3 :**
 - **Matin :** Suite et fin des crayonnés des planches avant encrage
 - **Après-midi :** encrage des planches et début de colorisation
- **Jour 4 :**
 - **Matin :** Suite et fin de l'encrage et colorisation des planches
 - **Après-midi :** finition des planches et si le temps le permet, réalisation d'une couverture et 4^{ème} de couverture, scan de l'ensemble des productions pour impression de copies
- **Jour 5 :**
 - **Matin :** travail en autonomie jusqu'à 12h30 – installation de la restitution de 12h30 à 14h
 - **Après-midi :** **restitution**

AC 6 : MAINTENANCE ART: OBSERVING THE INNER WORKINGS OF THE CITY

Référent : L. Dixon

Langue : English

MAIN OBJECTIVES

This workshop invites participants to explore the often-overlooked systems, infrastructures, and labor that keep the city running. Through the lens of « maintenance art », we will question what it means to care for a city and who performs this essential, yet invisible, work. By investigating the people, objects, and networks involved in maintenance and repair, we will develop a deeper appreciation of the hidden structures that enable urban life.

By the end of the workshop, participants will:

- Understand key concepts related to maintenance, repair, and urban infrastructure.
- Develop observational, analytical, and documentation skills through fieldwork.
- Reflect on social, environmental, and ethical dimensions of urban maintenance.
- Collaboratively produce creative outputs based on their investigations.

CONTENTS

The workshop combines theoretical reflection with practical, in-situ exploration. Through a series of field visits and collaborative sessions, we will uncover the stories embedded in the city's maintenance systems.

Provisional Schedule:

Day 1: Introduction & Icebreakers

Presentation of the workshop themes, group introductions, and discussion of expectations. Overview of the week's program.

Day 2: Field Visit 1 – Exploring Urban Infrastructure

Possible visit: Paris Sewer Museum or similar site that reveals the city's hidden maintenance networks.

Day 3: Field Visit 2 – Maintenance in Action

Possible visit: The municipal sanitation department, or a transportation maintenance hub.

Day 4: Group Work & Project Development

Dedicated time for participants to synthesize their observations, conduct additional research, and prepare a final output (photography, mapping, collage, etc.).

Day 5: Final Debrief & Restitution

AC 7 : URBANISME EN CROQUIS

Référent : H. Dang Vu

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Cette activité commune d'une semaine propose d'utiliser le croquis comme méthode d'analyse urbaine.

Attention, il ne s'agit pas d'un stage de dessin. Pas besoin d'être un dessinateur confirmé pour cette activité ; on peut « mal » dessiner. En revanche, il faut être prêt à crayonner. L'activité est à éviter si le medium vous bloque.

Attention, l'activité doit absolument être suivie dès le 1^{er} jour et jusqu'au dernier jour : pas d'absence possible.

Les compétences visées :

- Apprendre à regarder ;
- Elaborer et mettre en place un protocole d'observation systématique et renouvelable ;
- Rendre compte des ambiances urbaines autrement que par la photo.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

La semaine débutera par une introduction au croquis urbain et à son utilisation comme moyen d'interprétation des paysages urbains et de leur appropriation par les citoyens. Après une rapide présentation du terrain d'activité (le quartier de la Gare du Nord), le groupe définira un protocole collectif d'observation.

- Du lundi après-midi au jeudi matin, l'activité se déroulera sur site, à la Gare du Nord. Globalement, les matinées seront consacrées au croquis systématique du quartier de gare. Des séances de débriefings seront organisées les après-midis dans une brasserie/un café du quartier.
- A partir du jeudi après-midi, le groupe sera à l'EUP, pour préparer la restitution finale : les étudiants réaliseront un collage des différentes esquisses produites afin de produire un rendu sensible de leur esquisse de paysage urbain et prépareront une rapide présentation ppt de leur méthodologie.

AC 8 : EXPLORING THE GRAND PARIS BY CITY BUS

Référent : Florine Ballif

Langue : English

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Exploring and understanding the landscape of the Paris Region from the bus (public transport operated by the RATP or other bus companies)

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Urban buses are great tools to discover urban spaces, as they are rapid enough to cover great portions of territories, and slow enough to see many details. The bus lines create a sort of “transect” designed in the city fabric. The logics of bus provision is one of urban service, which do not correspond neither to a logic of walking nor touring in the city, but which is no less influential on the perception of the landscape. The bus enables us to see the landscape as a living space, along with the streets, the facades, the public space, and the people. From the bus, one is able to perceive space which gradually unfolds in a movement where the body and all senses are engaged.

Following Perec’s intuitions and a sensitive approach for describing the landscape, the activity will focus on a few bus journeys covering parts of the greater Paris area. Routes will be chosen together, based on suggestions from the teacher or students.

The final presentation will show the landscape based on bus explorations, calling upon photographic and/or drawing and/or filmic approach, according to the choice of the students.

AC 9 : PERMIS DE CONSTRUIRE. ENQUETER EN URBANISME ET RESTITUER PAR LE THEATRE

Référent : Yoan Miot

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Récolter et produire des connaissances sur un espace et une problématique via des approches qualitatives et sensibles

Identifier et comprendre les logiques d’action des acteurs de la production urbaine (rôle, stratégies, valeurs, intérêts, ressources, contraintes)

Argumenter, négocier, proposer dans un cadre collectif

Expérimenter et explorer les formes de l’urbanisme culturel

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L’activité commune s’inscrit dans une recherche-crédation sur le développement du logement neuf à l’échelle nationale et en partenariat avec la SPL Marne-au-Bois, pilote du projet d’aménagement de Val-de-Fontenay.

Au cours de la semaine, il s’agira d’enquêter sur les acteurs de la réalisation d’un projet de reconversion de bureaux en logements inscrit dans un projet urbain (ZAC Alouettes autour de Val-de-Fontenay) au sein de la ville de Fontenay-sous-Bois et de restituer l’enquête sous une forme théâtrale. Pour cela, les étudiants seront accompagnés par Arthur Fourcade et Katell Daunis, comédiens et metteurs en scène d'une compagnie de théâtre, le Collectif X. Cette compagnie mène des enquêtes documentaires et participatives sur des questions urbaines pour développer des formes théâtrales (exemple : <https://www.collectifx.com/permis-de-construire> ; <https://www.collectifx.com/l-affaire-correra> ; <https://www.collectifx.com/villes>).

Le projet se déroule de la manière suivante :

- 2 jours d'enquête sur un permis de construire où les étudiants rencontreront instructeurs des droits de sols, urbanistes de la municipalité, aménageur public, promoteurs, architectes et habitants.
- 2 jours de construction et d'écriture d'une courte scène de fiction (20 minutes) partiellement improvisée mettant en débat des enjeux contemporains de la production du logement.
- Restitution finale au sein de l'Ecole d'Urbanisme de Paris

AC 10 : URBAX

Référent : Philippe Poinot, Eric Citernes

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Comprendre les logiques et les stratégies des acteurs de l'aménagement et les facteurs influençant les prises de décision ; collectivités locales, propriétaires fonciers, promoteurs immobiliers, aménageurs publics, industriels...

Appréhender le système de l'aménagement urbain et les interactions entre les différentes politiques publiques dans le cadre particulier du ZAN.

Découvrir les outils juridiques, fonciers, financiers, et les procédures d'aménagement utilisés.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

La session est organisée sur la base d'un jeu sérieux avec le support d'un logiciel informatique stimulant les interactions entre les acteurs du territoire. Chaque participant est pleinement acteur sur un des volets du jeu qui se déroule sur la durée d'un mandat électoral de 6 ans.

Les meneurs de jeu apportent au fur et à mesure les outils utiles à l'avancée des actions des participants.

Chaque fin d'année un bilan des actions est réalisé permettant de comprendre les effets sur les marchés immobiliers et fonciers.

La participation nécessite de suivre les 2,5 jours de la session de jeu

AC 11 : CE QUE LA CHALEUR FAIT A LA RENOVATION URBAINE

Référent : N. Baron

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Pourquoi ce sujet ? La question des ilots et des vagues de chaleur obsède depuis quelques années les planificateurs franciliens, et les autorités (Etat, région, collectivité) rivalisent de mesures à dimension préventive ou adaptative en termes d'action sur l'espace (par exemple cours oasis dans les écoles parisiennes) ou à partir de programmes à dimension sociale et sanitaire (suivi de groupes ou personnes à risque).

Pourquoi en faire une activité transversale ? Parce qu'il est essentiel de fournir aux étudiants EUP les bases d'une culture commune sur la définition des caractéristiques spatio-temporelles, des niveaux d'intensité des phénomènes climatiques et de la sévérité relative des effets concerne tous les segments de l'action sur ville (logement, bureaux, espace public ...). Il est également important de leur faire comprendre que les territoires et groupes déjà les plus vulnérables seront davantage exposés et que le métier d'urbaniste consiste à les outiller.

Pourquoi questionner la chaleur depuis la question de la rénovation urbaine ? Parce que les programmes de réhabilitation ou de reconstruction en cours en périphérie de Paris travaillent bien davantage sur des standards environnementaux tournés vers les bilans carbone (et les méthodes d'analyses en cycle de vie)

que sur les effets sanitaires et sociaux à venir de la chaleur. C'est aux jeunes urbanistes qu'il appartient d'apporter un regard distinct non sur le climat urbain en tant que tel, mais sur ce que la chaleur est en train d'induire en termes de nouvelles logiques d'appropriation ou de partage de ressources urbaines.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

La commune d'Ivry porte conjointement dans un de ses quartiers anciens un programme QPV et un ambitieux programme de rénovation. Un partenariat local avec la collectivité et une association d'habitants va permettre d'accompagner les étudiants tout au long de l'activité

- 1) Parcours en ville et initiation à des mesures climatologiques in situ avec appareillage simple
- 2) Entretiens avec élus, techniciens, bailleurs sociaux, associations de résidents
- 3) Organisation par les étudiants d'un atelier autour d'un point de fraîcheur problématique (localisation, agencement, cohabitation des usagers)
- 4) Restitution des débats et constitution d'un poster

Acquisition de Compétences

- Bases de la cartographie urbaine climatique et thermique
- Connaissance institutionnelle des acteurs urbains (rénovation urbaine, logement, espaces verts, espace public) et des récents outils de planification thermique
- Méthodes d'entretien et approche participative
- Initiation à l'analyse des controverses

AC 12 : 6M AVANT PARIS

Référent·e : S. Mercier

Langue: Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

A travers une enquête photographique comparative très cadrée, l'activité est l'occasion d'explorer les franges de la ville de Paris et leurs évolutions des 50 dernières années. L'activité vise ainsi à éprouver l'utilité de la mobilisation de 2 outils d'analyse des paysages urbains : l'observatoire photographique et la marche urbaine. Ce sera aussi l'occasion de développer des méthodes d'analyse d'un matériau brut afin de passer du constat simple à la posture critique.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

En 1971, Eustachy Kossakowski suit à pied la frontière qui sépare Paris de ses banlieues et entreprend le relevé photographique systématique des panneaux de la ville de Paris selon un cadre rigoureux : Ces panneaux sont photographiés de face, à six mètres de distance, et au milieu du cadre.

Cette méthode met en exergue ce qui environne le panneau, offrant ainsi un cliché très précis et instructif de la relation entre Paris et ses banlieues.

En s'inspirant des observatoires photographiques du paysage, les étudiant.es retourneront sur site pour à nouveau prendre en photo les panneaux de la ville, 54 ans plus tard, selon la même règle. Ce travail de relevé sera mené par petits groupes de 2 à 3 personnes en se répartissant les différentes franges de la ville, l'analyse et la restitution seront collectives.

Ce travail comparatif sera l'occasion d'essayer de comprendre comment ce paysage de frontière a évolué, comment Paris s'adresse à ses banlieues en 2025, S'il y a des différences de gestion des limites selon les secteurs géographiques.

La restitution prendra la forme d'un affichage en salle et pourra être accompagné de vidéo projection.

AC 13 : DESIGN (PARTENARIAT AVEC LE MASTER EN DESIGN DE CHERIOUX)

Référentes EUP : N. Arab / S. Bognon

Référent.es Chérioux : L. Djidi / A. Tiphine

Avec la participation de Joffrey Lavigne

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Il s'agit d'imaginer des alternatives plus ou moins radicales, crédibles, souhaitables (ou pas) pour les futurs d'espaces publics périurbains au regard des enjeux de nature.

L'objectif est de travailler en interdisciplinarité de pratiques entre 12 étudiant.e.s en urbanisme de l'EUP et 12 étudiant.e.s en design d'espace (en première année du Diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA) (équivalent Master), parcours Design des territoires et des pratiques situées du Lycée Chérioux). L'activité sera adossée à un jeu sérieux animé par Joffrey Lavigne, pilote du programme Fiction d'Anticipation de Renaturation, FAR, avec le Muséum National d'Histoire Naturelle. Au-delà d'une approche des démarches d'imagination et de conception, les étudiant.e.s seront amené.e.s à confronter et concilier les savoirs et les pratiques des deux champs disciplinaires, et à en conduire une analyse réflexive.

L'activité est ouverte à 12 étudiant.e.s de l'EUP, **prioritairement à celles et ceux qui ne proviennent pas de formation en rapport avec la conception d'espaces** (architectes, designers, paysagistes).

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

- Cadrage thématique, problématique et pratique de l'activité
- Investigation de terrain
- Jeu sérieux : création d'un monde imaginaire et production d'un récit autour de la place de la nature dans les espaces publics urbains du monde imaginé, traduction cartographique du monde imaginé
- Co-construction et définition des livrables pour la restitution
- Travail en groupe inter-formation
- Exposition des travaux

1.8 LA CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Initiée en 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains.

ELLE A QUATRE GRANDES MISSIONS :

- La recherche et la prospective à travers une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole.
- La formation des étudiant-es et des professionnel-les pour créer une culture commune de l'aménagement.
- La capitalisation sur les expériences dans des métropoles étrangères pour mettre en perspective les pratiques d'aménagement dans le Grand Paris.
- L'ouverture vers la société, par diverses formes d'événements à destination des grands publics.

ELLE MENE CES MISSIONS AVEC :

- Les universitaires et les chercheur·euses des trois laboratoires associés à l'École d'Urbanisme de Paris — le Lab'Urba, le LATTS (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés) et le LVMT (Laboratoire Ville Mobilité Transport).
- Les 350 étudiant·es de l'École d'Urbanisme de Paris.
- Une quinzaine d'opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris :
 - Quatre membres fondateurs : la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), CDC Habitat et la Société du Grand Paris.
 - Une douzaine de partenaires associés : Altarea, Eiffage Aménagement, EpaMarne-EpaFrance, Epa Paris-Saclay, Kaufman & Broad, Linkcity, Segro, Sogeprom, SNCF Immobilier, la SPL AIR 217, Sadev94, etc.
- Un comité d'experts : L'Institut Paris Région, l'Atelier Parisien d'Urbanisme de Paris et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports.

Retrouvez toutes les actualités de la Chaire sur :

- Son site internet : <https://chaire-grandparis.fr/>

- Sa page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/chaire-amenager-le-grand-paris>

Le label « itinéraire de formation Grand Paris » De la Chaire « Aménager le Grand Paris »



QU'EST-CE QUE LE LABEL « ITINÉRAIRE DE FORMATION GRAND PARIS » ?

Le label « Itinéraire de formation Grand Paris » est attribué aux étudiant·es justifiant de la participation à plusieurs activités et de la production de travaux en lien avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris.

Ce label vise à signaler aux structures, visées pour un stage ou un emploi, la bonne pré-connaissance des étudiant·es en matière d'aménagement en situation métropolitaine et une familiarité avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris. Il pourra être indiqué sur le CV de l'étudiant·e et fera l'objet d'une attestation de la part de l'École d'Urbanisme de Paris.

Comment obtenir le label « Itinéraire de formation Grand Paris » ?

Pour obtenir ce label, l'étudiant·e doit :

1. Suivre au moins trois types d'activités parmi les suivantes :
 - Un cours labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un atelier labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Une activité commune labellisée par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un stage en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris ».
 - Une activité mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (organisation d'un débat ouvert, d'une exposition, etc.).

Les enseignements et les activités labellisées par l'itinéraire de formation Grand Paris sont marqués, dans cette plaquette, par le logo de la Chaire « Aménager le Grand Paris »



2. Produire au moins un document parmi les suivants :
 - Un mémoire en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris » et une synthèse de quatre pages ;
 - Un document libre en lien avec les thématiques et les activités de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (synthèse d'activités, compte rendu d'un colloque, etc.).

QUAND OBTENIR LE LABEL « ITINERAIRE GRAND PARIS » ?

L'étudiant-e peut constituer son itinéraire de formation Grand Paris sur un ou deux ans (Master 1 et/ou 2) selon ses choix d'activités et de travaux. Il est attribué par la Chaire « Aménager le Grand Paris » après l'examen de l'itinéraire suivi par l'étudiant-e. à la fin de chaque année universitaire.

COMMENT OBTENIR LE LABEL « ITINERAIRE GRAND PARIS » ?

Les personnes intéressées doivent se manifester auprès du chargé d'animation scientifique de la Chaire (contact@chaire-grandparis.fr) en indiquant les activités suivies au premier et/ou aux second semestre (ainsi que l'enseignant.e référent.e). Une attestation mentionnant ces activités sera éditée en fin de formation, après validation.

1.9 MOBILITÉS INTERNATIONALES EN M1 et M2

SEMESTRES D'ETUDES A L'ETRANGER

L'École d'Urbanisme de Paris a de nombreux accords de coopération, signés par l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Gustave Eiffel, avec des universités européennes et dans le monde. Les mobilités ne peuvent être effectuées que vers ces partenaires. N'hésitez pas à consulter la section dédiée sur le site internet de l'EUP.

Plusieurs possibilités de départ en Master 1 et Master 2, pour un seul semestre d'études, s'offrent aux étudiant-es

Important : *en ce qui concerne le M2, les parcours en apprentissage/alternance (DUI et HRU), ainsi que les parcours Transport et Mobilité, URBA XP, Urbanisme et Expertise internationale option 'Villes des Suds' ne sont pas compatibles avec une mobilité académique*

- En M1 : au S2 (2e semestre du Master).
- En M2 dans les parcours AUDE-EP, DETER, Environnements urbains, PROMU : au S3 pour les étudiantes et étudiants ayant effectué leur M1 à l'EUP (candidature devant être déposée durant le S2).
- En M2 dans les parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities' et Métiers de la recherche et de l'étude en Aménagement-Urbanisme : au S4 (4e semestre du Master, c-à-d 2e semestre du M2).

Etablissements partenaires (certaines destinations ne sont accessibles qu'au S3) :

- Erasmus : Universiteit van Amsterdam (Pays-Bas, seulement au S3), TU Berlin (Allemagne), Hafencity Universität à Hambourg (Allemagne), Univerza v Ljubljani (Slovénie), ETSA Madrid (Espagne), Malmö Universitet Malmö (Suède), Politecnico de Milan (Italie), IUAV à Venise (Italie), Bauhaus-Universität à Weimar (Allemagne), Oxford Brookes University (Royaume-Uni).
- Accords bilatéraux : Universidad Nacional Autónoma de Mexico (Mexique), Universidad Autónoma Metropolitana à Mexico (Mexique) Université de Montréal (Canada, seulement au S3), Universidade Federal Fluminense à Niterói (Brésil), Universidade de São Paulo (Brésil).
- Consortium MICEFA avec les universités anglophones d'Amérique du Nord (uniquement au S3) : partenariat privilégié avec Hunter College, City University of New York (Etats-Unis).

Un bon dossier scolaire et une attestation de niveau de langue sont nécessaires. Le projet de mobilité de l'étudiant-e doit être validé par les responsables des relations internationales (RI) de l'EUP avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UPEC ou de l'Université Gustave Eiffel (selon les instructions données par les responsables RI).

Un bon dossier scolaire et une attestation de langue correspondant à celle d'enseignement dans la formation étrangère visée sera exigée sauf si cette langue est le français. Si vous n'avez pas ce certificat, il est possible de le remplacer par un Placement Test dans la langue correspondante effectué sur le site Academy EU (<https://academy.europa.eu/>). Un bon dossier scolaire et une attestation de niveau de langue sont nécessaires. Pour une mobilité MICEFA, un test TOEFL avec un niveau minimum de 80 est demandé.

Le projet de mobilité de l'étudiant-e doit être validé par les responsables des relations internationales (RI) de l'EUP avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UPEC ou de l'Université Gustave Eiffel (selon les instructions données par les responsables RI). A noter que le dossier pour une mobilité MICEFA suit une procédure spécifique.

Une réunion d'information est organisée à chaque semestre, les candidates et candidats potentiels à une mobilité sont tenus d'y assister. Chaque candidat monte un dossier comprenant notamment une lettre de motivation, des relevés de notes, un certificat de langue (si formation de destination non francophone). Celui-ci fait l'objet d'une validation en deux temps : d'abord en interne puis par l'administration centrale de l'université. Tous et toutes doivent rendre au responsable des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

DEPART EN M1 (AU S2)

Les étudiant-es intéressé-es doivent se signaler dès la réunion d'information qui a lieu avant la rentrée auprès du secrétariat des relations internationales (Aurélié Messias). Les dossiers de candidature devront être rendus à la date indiquée lors de la réunion d'information.

Les étudiant-es de M1 partant à l'étranger au S2 seront dispensé-es de l'obligation de rendre un mémoire. Ils et elles sont invité-es à prendre un cours théorique ou séminaire de recherche dans l'université d'accueil. La liste des cours est validée par le responsable RI.

DEPART EN M2 – PARCOURS AUDE-EP, DETER, ENVIRONNEMENTS URBAINS, PROMU (AU S3)

Le projet de mobilité doit être élaboré dès le premier semestre de M1 avec le responsable RI. Le dossier est à rendre à la date indiquée au cours du semestre. La date de rendu dossier pour une mobilité MICEFA est plus précoce que pour les autres destinations.

Une fois le dossier accepté, la liste des cours choisis dans l'établissement de destination doit être validée par le responsable du parcours de M2 choisi par l'étudiant.e pour qu'elle soit validée par le responsable RI.

DEPART EN M2 - PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE OPTION 'EUROPEAN CITIES' (AU S4)

La mobilité (optionnelle) est possible à tous et toutes les étudiant-es entrant en M2 du parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'. Cela vaut pour tous et toutes les étudiant-es, qu'ils et elles aient effectué leur M1 à l'EUP, ou non.

Elle ne peut être effectuée qu'au S4 et seulement vers quatre établissements partenaires.

Les départs pour le S4 s'organisent à la prérentrée du M2 avec les responsables du parcours et les responsables des RI. Les étudiant-es sont invité-es à réfléchir à leur projet de mobilité en amont.

Etablissements partenaires pour le M2 Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'

- Hafencity Universität (Allemagne)
- Politecnico de Milan (Italie). Master on Urban Planning and Policy Design
- Malmö Universitet (Suède), Urban Studies
- Univerza v Ljubljani (Slovénie), Faculty of Architecture Master's programme in urban planning.

AIDES A LA MOBILITE

L'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) attribuent des aides à la mobilité.

Les étudiant.es sont orienté-es vers ces guichets par les responsables des RI de l'EUP après validation de leur candidature au départ.

Les critères de classement pour l'attribution des aides sont :

- La pertinence du projet de mobilité.
- Le niveau de langue.
- Les notes obtenues lors de la scolarité antérieure.

En pratique, chaque étudiant-e parvient à obtenir un financement si le projet est validé par les responsables des RI.

Pour le parcours RECH, des aides à la mobilité pour terrain de recherche à l'étranger au S4 sont possible via le Graduate Programme du LabEx Futurs Urbains.

AU RETOUR DE LA MOBILITE

Transcription des notes : lorsque le relevé des notes obtenues à l'étranger est transmis par l'université partenaire, il appartient à l'étudiant-e de l'envoyer directement au secrétariat pédagogique de l'EUP. Il lui appartient également de contacter les secrétariats de l'université d'échange pour obtenir ses notes, voire d'effectuer les démarches de relance en cas de retards.

Rapport réflexif : au retour, les étudiant-es remettent aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Le rapport est à rendre au plus tard le 1er février pour un semestre de mobilité effectué au premier semestre de l'année universitaire, et au plus tard le 1er juillet pour un semestre de mobilité effectué au second semestre de l'année universitaire.

1.10 STAGE ET MÉMOIRE EN MASTER 2

À partir du mois d'avril*, les étudiant-es de Master 2 effectuent un stage en organisme, d'un minimum de trois mois. Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'EUP diffuse des offres de stage et d'emploi via **le Réseau EUP** auxquels les étudiant-es candidatent, principalement entre novembre et mars. Chaque stagiaire a un-e maître-sse de stage dans l'organisme, et un-e tuteur-trice, en général au sein de l'équipe pédagogique du parcours d'inscription.

Le mémoire « de fin d'études », qui inclut à la fois un compte rendu du stage (rapport détaillé) et l'étude d'une question plus théorique et problématisée, est soutenu devant un jury composé d'enseignant-es, et si possible de professionnel·les, au mois de septembre (semaine de rentrée) ou octobre.

*Les dates et la durée minimum requise peuvent varier en fonction des parcours.

Sont évalués :

1. L'accomplissement de la mission effectuée, sa restitution dans le mémoire, la présentation de l'organisme.
2. Une question plus théorique dégagée à partir du stage (lectures, problématisation, recul critique acquis par rapport au travail effectué).
3. L'itinéraire de formation de l'étudiant-e, en fin d'études (itinéraire universitaire, choix des stages, autres activités, compétences).
4. La qualité formelle du mémoire.
5. La présentation orale qui en est faite devant jury.

Le mémoire est un travail personnel. Par conséquent le plagiat, qui est une fraude, est formellement interdit, et sanctionné par une exclusion du cycle de formation.

A propos du plagiat

"Il s'agit d'une forme de contrefaçon qui consiste, pour son auteur, à intégrer dans sa production (musique, livre ou tout document) l'intégralité ou des extraits soit de l'œuvre d'un autre auteur sans avoir obtenu son autorisation, soit de l'œuvre produite par des algorithmes génératifs (intelligence artificielle générative). Toutefois lorsque l'étudiant se borne à effectuer de « courtes citations » de textes, destinées à illustrer ses propos, l'autorisation de l'auteur n'est pas nécessaire. Il revient néanmoins à l'étudiant de citer cette source. Une reprise partielle ou intégrale des textes sans citation et sans guillemet est constitutive d'une fraude."

(extrait du REGLEMENT DES EXAMENS 2024-2025 - CAC DU 30 MAI 2024, Université Gustave Eiffel)

1.11 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

FORUM DES METIERS

Jeudi 29 janvier 2026 - Coordination : Marie-Paule Rousseau & Sandrine Vazquez.

Le forum des métiers est ouvert à tous les étudiant-es de l'EUP. Il permet de discuter, dans le cadre de petits groupes, avec des professionnel-les pour l'essentiel anciens étudiant-es de l'EUP, IUP (Institut d'Urbanisme de Paris) et IFU (Institut Français d'Urbanisme).

Parcours professionnels, évolution des métiers et des secteurs professionnels, contexte de travail sont ainsi abordés.

Il est clôturé par un cocktail permettant de poursuivre de manière plus informelle les échanges.



ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Junior URBANISME

présentent la nouvelle édition du

FORUM DES MÉTIERS

30 Janvier 2025

Salles de l'EUP

Inscription obligatoire

Nombre de places limité !

8 rencontres thématiques + de 30 professionnels de l'urbanisme

Partages, échanges ouverts et spontané

Priorité aux M1 & nouveaux M2

MASTER 2

Développement et Territoires : ressources, politiques et stratégies

2025-2026

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Responsable du parcours DETER (Développement et Territoires : ressources,
politiques et stratégies) :
Emre KORSU (emre.korsu@enpc.fr)

Secrétariat pédagogique :
Marie-Claire COCO (marie-claire.coco@u-pec.fr) - 01 71 40 80 33

2.1 PRÉSENTATION DU PARCOURS

OBJECTIFS :

L'objectif de ce parcours est de fournir un cadre conceptuel et des savoir-faire opérationnels pour la mise en œuvre coordonnée des actions publiques et/ou privées dans et avec les territoires. Ces derniers s'inscrivent dans des dynamiques sociales, économiques et environnementales de plus en plus complexes et interdépendantes, soumises à des tensions internes et des pressions externes souvent paradoxales dans un contexte de grande incertitude (globalisation et concurrence entre les territoires, émergence de nouveaux modèles économiques, financiarisation, accroissement des inégalités, impératif écologique et recomposition des grands équilibres mondiaux).

Partant de la compréhension et de l'analyse de ces dynamiques, le parcours apporte et structure les savoirs et savoir-faire permettant d'élaborer des réponses territorialisées à ces enjeux en les déclinant dans différentes dimensions (économique, sociale, culturelle, touristique, etc.) et ce en développant et mobilisant les ressources organisées par les acteurs dans les territoires : foncier, immobilier résidentiel et économique, infrastructures, services publics et privés, patrimoine, ressources humaines, « matière grise », capital social, capacité à innover, « image » du territoire.

PRINCIPALES COMPETENCES VISEES :

Le parcours vise à former des professionnel·les doté·es de connaissances relatives aux réalités territoriales contemporaines et capables de les mobiliser pour contribuer à l'impulsion, la conception et l'animation de projets territoriaux de développement. Les compétences et savoir-faire à développer sont donc des compétences d'analyse, de réflexion et de réflexivité dans des contextes territoriaux complexes, imprévisibles, et qui nécessitent des approches stratégiques.

Sont également développées les compétences et savoir-faire qu'appellent les missions dans les phases amont ou aval de l'action publique, à différents échelons territoriaux, dans des approches globales ou sectorielles :

- Observation et étude.
- Diagnostic.
- Veille stratégique.
- Restitution, mise en partage et en débat des connaissances.
- Mobilisation et animation de réseaux.
- Scénarios prospectifs.
- Plans stratégiques.
- Stratégie de communication.
- Conception, formalisation, conduite de projets.
- Conseil-aide à la décision et/ou réalisation de prestations de service et d'accompagnement des porteurs de projet.
- Évaluation des actions et des politiques.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS :

Les débouchés de la formation se trouvent du côté des métiers de l'accompagnement, de l'expertise et de l'ingénierie du développement territorial, dans les phases de conception et d'opérationnalisation.

Principales missions : diagnostic, étude, veille, conseil-accompagnement-aide à la décision, planification stratégique, prospective, marketing territorial, animation et coordination de réseaux d'acteurs, programmation, management de projet, évaluation de politiques publiques.

Employeurs potentiels :

- Organismes publics porteurs de politiques de développement territorial et de projets territoriaux (collectivités locales, État, agences d'urbanisme).
- Organismes de conseil et d'aide à la décision (cabinets de conseil, bureaux d'études).

- Entreprises impliquées dans les chantiers du développement territorial (SNCF, EDF, RATP).
- Organismes de la gestion du foncier (EPF [établissement public foncier], SAFER [société d'aménagement foncier et d'établissement rural]), aménageurs/constructeurs (EPA [établissement public à caractère administratif], OPAC [office public d'aménagement et de construction], OPH [office public de l'habitat], ESH [entreprise sociale pour l'habitat]).
- Entreprises de la promotion immobilière.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Le Master applique un régime de contrôle continu, dont les modalités sont précisées pour chaque enseignement.

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE :

Julien ALDHUY, Mélissa CARRE, Alix CHAPLAIN, Lorena CLEMENT, Antoine COURMONT, Maylis DESROUSSEAUX, Sonia GUELTON, Emre KORSU, Christian LEFÈVRE, Nicola LUGNANI, Françoise NAVARRE, Gwendal SIMON, Laurent TERRAL, Martin VANIER, Julien WATINE, Anthony XIMENEZ

Responsables pédagogiques :

Emre KORSU (emre.korsu@enpc.fr)

Secrétariat pédagogique :

Marie-Claire COCO (marie-claire.coco@u-pec.fr) - 01 71 40 80 34



Cité Descartes. Photos Éric Morency © Epamarne.

2.2 ORGANISATION DE LA FORMATION

Le parcours est organisé en deux semestres et comporte 416 heures de formation. Il est construit autour de dix unités d'enseignement (UE). Les formats pédagogiques incluent :

- Des cours déclinant les enjeux du développement territorial, ses ressources, les démarches et outils au service des acteurs œuvrant à sa réalisation.
- Un atelier professionnel, à cheval sur les deux semestres, et des enseignements associés.
- Un voyage d'études.
- Un mémoire professionnel.
- Un stage.
- Des activités communes à l'ensemble des parcours de M2.
- Des rencontres avec les professionnels

PREMIER SEMESTRE (S3) – 30 ECTS

UE	Intitulé	ECTS
UE 1	Enjeux du développement territorial : modèles et tendances	6
EC 1.1	Tendances contemporaines et leurs implications	
EC 1.2	Modèles de développement : théorie, pratique	
EC 1.3	Territoires face à l'enjeu du développement	
EC 1.4	Controverses du développement territorial	
UE 2	Mise en œuvre de l'action pour le développement territorial	7
EC 2.1	Prospective, stratégies, planification	
EC 2.2	Gouvernance, management, finances	
UE 3	Ressources du développement et champs des politiques – 1	7
EC 3.1	Le foncier	
EC 3.2	L'immobilier résidentiel	
EC 3.3	L'accessibilité	
EC 3.4	Module en appui des ateliers	
UE 4	Atelier de professionnalisation	7
UE 5	Activités communes 1	3

S3 : l'année de Master 2 est structurée en deux semestres. Le premier semestre de M2 correspond au troisième semestre (S3) du Master, en général. Le second semestre de M2 est également appelé S4.

EC : enseignement complémentaire.

ECTS : *European Credit Transfer and Accumulation System* / Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.

SECOND SEMESTRE (S4) – 30 ECTS

UE	Intitulé	ECTS
UE 6	Ressources du développement et champs des politiques - 2	6
EC 6.1	L'image	
EC 6.2	Culture, tourisme, patrimoine	
EC 6.3	Ressources humaines	
EC 6.4	Les politiques de mise en œuvre des ressources	
UE 7	Atelier de professionnalisation et voyage d'études	9
UE 8	Activités communes 2	1

	VOIE PROFESSIONNELLE	
UE 9	Rencontre avec des professionnel·les	2
UE 10	Stage et mémoire	12
	VOIE RECHERCHE	
	Théories et pratiques de la recherche en urbanisme	3
	Mémoire de recherche et stage	11

2.3 DESCRIPTION DES MODULES

UE 1	ENJEUX DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : LES MODELES A L'EPREUVE DES TENDANCES ECONOMIQUES ET SOCIALES CONTEMPORAINES
EC 1.1	Tendances contemporaines et leurs implications pour le développement territorial
Responsable	Martin Vanier
OBJECTIFS : ce cours apporte des éléments de connaissance sur l'état de la France, de sa population, de ses territoires, de ses activités et de ses enjeux de développement, en ce qu'ils intéressent l'action publique de développement territorial. Il ne s'agira pas de revenir sur un tableau général du pays, mais bien de saisir de sujets d'actualité qui font les débats politiques, citoyens et médiatiques du développement territorial.	
CONTRIBUTION A LA FORMATION A L'URBANISME ET L'AMENAGEMENT : la France vit-elle une ou des fractures territoriales ? Si oui, quelles en sont les raisons ? Si non, comment expliquer la « fin de la paix territoriale » que montre l'actualité ? Quelles sont les mutations économiques et fonctionnelles en cours, et les capacités des acteurs locaux à leur égard ? Sur quels enjeux ces derniers ont à se concentrer, en fonction des différents contextes territoriaux du pays ? En fin de compte, de quelle France parlons-nous lorsque nous la saisissons par les territoires et l'action publique locale ?	
CONTENU ET DEROULEMENT : le cours alternera les séquences professorales de livraison de connaissances et d'analyses, avec les séquences de travail personnel des étudiant-es, à partir de sujets concrets. L'évaluation se fera au fil des séances sur la base de ce dernier.	
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : ▪ LE BRAS Hervé, <i>Se sentir mal dans une France qui va bien</i>, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2019. ▪ VELTZ Pierre, <i>La France des territoires, défis et promesses</i>, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2019. ▪ VANIER Martin, <i>Demain les territoires</i>, Paris, Éditions Hermann, 2015.	

UE 1	ENJEUX DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : LES MODELES A L'EPREUVE DES TENDANCES ECONOMIQUES ET SOCIALES CONTEMPORAINES
EC 1.2	Modèles de développement : théorie, pratique
Responsable	Julien Aldhuy
CONTRIBUTION A LA FORMATION A L'URBANISME ET L'AMENAGEMENT : la question du développement est une question permanente dans la gestion des territoires. Il est ainsi nécessaire de fournir aux étudiant·es en urbanisme et en aménagement des éléments de compréhension de ce développement à différentes échelles spatiales.	
CONTENU ET DEROULEMENT : après avoir clarifié les problèmes de définition et de mesure du développement, le cours aborde les différents modèles de développement et les théories sur lesquelles ils reposent (théorie de la base, pôle de croissance, systèmes d'innovation, districts et systèmes productifs locaux, économie présentielle). Reposant sur des facteurs multiples (ressources spécifiques, infrastructures, etc.), ce développement des territoires ne peut être analysé selon un modèle qui vaudrait pour tous les territoires. Le cours montre ainsi qu'il existe des voies différentes de développement des territoires.	
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : ▪ AYDALOT Philippe, <i>Économie régionale et urbaine</i>, Paris, Economica, 1985. ▪ BOUBA-OLGA Olivier, <i>Les nouvelles géographies du capitalisme</i>, Paris, Seuil, 2006. ▪ COMBES Pierre-Philippe, MAYER Thierry et THISSE Jean-François, <i>Economie géographique : l'intégration des régions et des nations</i>, Paris, Economica, 2006. ▪ BONNET Jacques, BROGGIO Céline, <i>Entreprises et territoires</i>, Paris, Ellipses, 2010. ▪ COURLET Claude, PECQUEUR Bernard, <i>L'économie territoriale</i>, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2001. ▪ DAVEZIES Laurent, <i>La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses</i>, Paris, Seuil, 2008. ▪ POLESE Mario, SHEARMUR Richard, <i>Économie urbaine et régionale</i>, Paris, Economica, 2009. ▪ VANDERMOTTEN Christian (dir.), <i>La Production des espaces économiques / La Formation du système monde</i>, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2010. ▪ <i>Revue d'économie régionale et urbaine</i>. ▪ <i>Revue Géographie, économie et société</i>.	

UE 1	ENJEUX DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : LES MODELES A L'EPREUVE DES TENDANCES ECONOMIQUES ET SOCIALES CONTEMPORAINES
EC 1.3	Les territoires face à l'enjeu du développement : cas d'étude
Responsable	Julien Aldhuy
OBJECTIFS : les situations, configurations d'acteurs et les dispositifs du développement sont divers et variés, selon le degré d'urbanité, les modèles de développement engagés, la capacité de coordination et d'apprentissage des acteurs et les enjeux rencontrés. L'objectif du module 'Les territoires face à l'enjeu du développement : cas d'études' est d'illustrer, à partir d'exemples bien différents, la singularité des processus de développement des territoires.	
CONTENU ET DEROULEMENT : les séances pourront avoir lieu « hors les murs » et les intervenant·es pourront mobiliser des professionnel·les directement impliqués.	

UE 2	MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
EC 2.1	Planification et stratégies
Responsables	Christian LEFÈVRE
OBJECTIFS : un peu partout en Europe et dans le monde, la globalisation et la décentralisation ont conduit au développement généralisé d'une posture dite « stratégique », incarnée notamment par la floraison de « projets de territoire ». Ces stratégies combinent la compréhension des mécanismes territoriaux, leur mise en débat et leur intégration dans une vision prospective à même de produire l'alignement des acteurs et la mise en cohérence des instruments de l'action. Le cours s'intéresse aux démarches stratégiques de manière critique et comparative en prenant comme illustration de nombreuses villes françaises et européennes. Il mettra notamment l'accent sur les contextes et les référentiels d'action dans lesquels ces démarches stratégiques s'inscrivent ainsi que leurs modalités d'élaboration et de mise en œuvre dans une perspective de gouvernance (relations entre les acteurs, publics, privés, internationaux, nationaux et locaux).	
CONTRIBUTION A LA FORMATION A L'URBANISME ET L'AMENAGEMENT : la France vit-elle une ou des fractures territoriales ? Si oui, quelles en sont les raisons ? Si non, comment expliquer la « fin de la paix territoriale » que montre l'actualité ? Quelles sont les mutations économiques et fonctionnelles en cours, et les capacités des acteurs locaux à leur égard ? Sur quels enjeux ces derniers ont-ils à se concentrer, en fonction des différents contextes territoriaux du pays ? En fin de compte, de quelle France parlons-nous lorsque nous la saisissons par les territoires et l'action publique locale ?	
CONTENU ET DEROULEMENT : le cours alternera les séquences professorales de livraison de connaissances et d'analyses, avec les séquences de travail personnel des étudiant-es, à partir de sujets concrets. L'évaluation se fera au fil des séances sur la base de ce dernier.	
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : ▪ BEHAR Daniel, « De l'égalité à la cohésion des territoires : le modèle français à l'épreuve de la métropolisation », dans Géographie économie société, 2019/3 vol. 21, 2019, p. 251-267. ▪ BEHAR Daniel, DESJARDINS Xavier, CZERTOK Sacha, Planifier à l'échelle régionale ?, Boulogne- Billancourt, Berger-Levrault, 2020. ▪ LEFÈVRE Christian et PINSON Gilles, Pouvoirs Urbains : Ville, Politique et Globalisation, Malakoff, Armand Colin, 2020.	

UE 2	MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
EC 2.2	Gouvernance, management, finances
Responsables	Julien Aldhuy, Christian Lefèvre, Françoise Navarre
OBJECTIFS : ce cours se divise en trois parties indépendantes. Une première partie traite du Management de projet. Elle vise à sensibiliser les étudiant·es aux démarches et méthodes de la gestion et du management de projet. Il s'agira de se familiariser avec les principes de base du management de projet (régime de contraintes, triangle de la performance), de comprendre l'organisation d'un projet (phases, équipe), de s'habituer aux techniques de planification des tâches et de comprendre les exigences du travail en mode projet, en particulier lorsqu'il est appliqué au développement des territoires. Un focus particulier sera également effectué sur les enjeux du leadership de projet. L'enseignement intervient au début de la formation de manière ce que les connaissances acquises puissent être mobilisées et transformées en compétences lors des ateliers. Une deuxième partie concerne les finances publiques. L'objectif est d'apporter, de différentes façons, quelques éclairages sur les interrelations entre le développement des territoires et les finances des collectivités locales impliquées dans les politiques, projets, etc. et accompagnant ce développement. Un premier temps sera dédié à la mise en relief des principaux enjeux traversant les budgets locaux, affectés par le resserrement des contraintes pesant sur les comptes publics, par les recompositions institutionnelles/territoriales, ainsi que par des réformes fiscales successives, etc. Dans ce contexte, quelles sont les marges de manœuvre budgétaires dont disposent les collectivités pour l'exercice des compétences qui leur sont dévolues, pour leurs interventions en matière d'aménagement, de création ou de renouvellement des équipements collectifs et finalement, pour leur rôle dans la fourniture de services publics locaux ? Un second temps sera consacré à des débats et à des échanges entre les participant·es et des intervenant·es extérieur·es autour d'une thématique choisie, éventuellement en lien avec l'actualité des finances locales. Des acteurs locaux pourront par exemple être sollicités afin d'examiner si et comment les dimensions financières, les retours fiscaux, etc. constituent des éléments décisifs des actions qui sont initiées localement et qui concourent au développement et/ou à l'aménagement des territoires concernés. Des chercheurs et chercheuses investi·es dans des travaux dédiés aux liens entre capacités budgétaires des collectivités et action publique locale pourront également être invité·es. La troisième partie portera sur la gouvernance des territoires. Celle-ci est devenue un élément clé du développement des territoires. Deux processus majeurs la façonnent : la globalisation et la décentralisation. Ces deux processus contribuent fortement à l'ouverture des systèmes d'acteurs à travers un rôle accru accordé au secteur privé, et notamment les milieux économiques, une plus grande participation des habitations à la sphère décisionnelle, une transformation du rôle des États et des collectivités locales et un changement d'échelle des politiques publiques. Ce cours vise à présenter les divers acteurs de la gouvernance (Etats, collectivités locales, monde économique et société civile) et leurs modalités de relations.	

UE 3	LEVIER D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 1
EC 3.1	Le foncier
Responsable	Sonia Guelton
OBJECTIFS : l'accès au terrain pour la réalisation des politiques de développement territorial est à la fois un prérequis et une composante de la stratégie. En effet, l'action publique doit articuler ses leviers d'intervention avec leur ancrage dans l'espace. Les moyens sont nombreux, entre planification, fiscalité et propriété foncière. En retour, la mise en place d'une stratégie foncière peut créer des opportunités mais aussi des limites à ces interventions. L'objet du cours est de présenter les enjeux et outils fonciers dans la perspective des politiques d'intervention actuelles. Les différents aspects de l'observation foncière, des mécanismes économiques déterminants le fonctionnement des marchés et des outils de l'intervention publique seront posés et expérimentés à travers des mises en situation.	
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : ▪ FAUVET Guillaume, « Politiques foncières : des outils pour agir », dans <i>TECHNI.CITÉS</i>, no 257 - 23 octobre 2013, 2014, p. 16-18. ▪ GRANELLE Jean-Jacques, <i>Économie immobilière</i>, Paris, Economica, 1999. ▪ GUELTON Sonia (dir.), <i>Le foncier en Île-de-France, retour sur dix idées reçues</i>, Paris, Lab'urba/ADEF, 2013. [URL: https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01541232 - Dernière consultation : 2021.06.05.] ▪ Cerema, « Maîtriser l'impact économique du foncier », 2019. [Série de 11 fiches disponibles sur https://www.cerema.fr/.]	

UE 3	LEVIER D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 1
EC 3.2	L'immobilier résidentiel
Responsable	En cours
OBJECTIFS : cet enseignement vise à familiariser les étudiant-es avec les principaux mécanismes et acteurs locaux de l'immobilier résidentiel. Il en tire quelques enseignements sur la contribution du secteur du logement au développement des territoires et sur les principales rubriques des politiques locales qui s'y appliquent. Au sein du parcours développement et territoire, cet enseignement est l'une des contributions à la compréhension, par les urbanistes, des mécanismes marchands qui contribuent à faire la ville. Il s'agit donc d'abord d'une formation à l'amont des politiques urbaines et au diagnostic. Le logement étant également un objet de politiques territoriales, le cours apportera des éléments de compétences sur la conception des stratégies territoriales.	
CONTENU ET DEROULEMENT : les séances s'organiseront en trois volets : ▪ Le fonctionnement des marchés du logement à l'échelle locale et leurs principaux acteurs. ▪ Les outils de la connaissance et de l'observation des marchés à l'échelle locale : sources de données, fonctionnement des observatoires locaux. ▪ Les composantes des politiques locales de l'habitat et leurs principaux outils : PLH (programme local de l'habitat) et logement social.	
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES : ▪ CLARK William A.V., <i>Advanced introduction to Housing Studies</i>, Northampton, Eward Edgar, 2021. ▪ COLOOS Bernard, <i>Habitat et ville, quinze questions et controverses</i>, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2010. ▪ DRIANT Jean-Claude, <i>Les Marchés locaux du logement. Savoir et comprendre pour agir</i>, Paris, Presses de l'École Nationale des Ponts et chaussées, 1995, 223 pages. ▪ DRIANT Jean-Claude, <i>Les Politiques du logement en France</i>, Paris, La documentation française, 2015, 200 pages. ▪ FOL Sylvie, MIOT Yoan, VIGNAL Cécile, <i>Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques</i>, Lille, Presses du Septentrion, 2014, 258 pages.	

UE 3	LEVIER D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 1
EC 3.3	L'accessibilité
Responsable	Emre Korsu
OBJECTIFS : l'augmentation des flux de tous ordres (individus, marchandises, données, facteurs de production, etc.) à diverses échelles (locales, nationales, internationales) caractérise nos sociétés. Cette augmentation est associée à une amélioration de l'accessibilité fournie par les transports. La possibilité du déplacement et du transport est une condition fondamentale des échanges économiques mais d'aucuns y opposent le « mythe des effets structurants » qui conduirait des responsables locaux à croire au pouvoir magique de l'infrastructure comme garant du développement local et de l'accès aux marchés. C'est oublier que l'infrastructure n'est que le support éventuel de services, qui sont à construire et valoriser. Pour autant, l'infrastructure peut aussi être un outil fédérateur au service d'un projet de territoire.	
CONTENU ET DEROULEMENT : l'enseignement propose de s'interroger sur un aspect clé du développement local : le transport est-il une ressource territoriale ? Contribue-t-il au développement local ? L'objectif du cours est à la fois d'appréhender les ordres de grandeur sur les différents fronts des échanges et des flux ; de confronter les connaissances théoriques et empiriques que l'on a aujourd'hui des liens entre transport et développement territorial ; d'instruire les politiques de développement territorial qui se fondent sur ce lien.	
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : ▪ DABLANC Laetitia, RAIMBAULT Nicolas, « Penser autrement la métropole logistique : questions d'aménagement et d'urbanisme », dans DABLANC Laetitia, FREMONT Antoine (dir.), <i>La métropole logistique</i>, Paris, Armand Colin, 2016, p. 270-308. ▪ PLASSARD François, <i>Transport et territoire</i>, Paris, La Documentation Française, 2003. ▪ « Les controverses de L'Espace géographique, Les effets structurants des infrastructures de transport », dans <i>L'espace géographique</i>, 2014/1 (tome 43), 2014, p.51-67. ▪ Numéro spécial, <i>Revue d'économie régionale et urbaine</i>, n° 1, 2020.	

UE 4	ATELIER DE PROFESSIONALISATION	
Atelier « La grande couronne et ses ressources face aux enjeux de réindustrialisation : quel potentiel de redéploiement des activités de la filière agro-alimentaire ? »		
Responsables	Sonia Guelton et Marie Llorente	

OBJECTIFS : l’atelier est l’élément central d’un dispositif destiné à faire découvrir les mondes professionnels du développement des territoires et à renforcer les compétences nécessaires à l’insertion dans le marché du travail des jeunes professionnel·les formé·es.

Il consiste en une mise en situation professionnelle qui permet de mobiliser et valoriser l’ensemble des savoirs et savoir-faire développés durant la formation. L’atelier repose sur une commande réelle. Le sujet et le mode d’approche sont définis en liaison avec les commanditaires et partenaires et, tant que faire se peut, avec les étudiant·es.

Ces dernier·es contribuent de manière collective, et en mode projet, à l’élaboration, à la mise en œuvre et au rendu. L’atelier s’adosse à l’ensemble des cours du parcours, ainsi qu’à des formations éventuellement montées sur mesure au cours de l’atelier. Il bénéficie du renfort d’enseignements spécifiques : diagnostic territorial, management de projet, systèmes d’information géographique.

UE 6	LEVIER D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 2
EC 6.1	L'image
Responsable	Gwendal Simon
OBJECTIFS : plus que jamais, les villes — et quelque que soit leur taille — s'inscrivent dans une compétition et s'efforcent de trouver des événements ou des équipements qui leur permettent d'exister (à l'échelle mondiale, continentale, ou régionale, etc.). La notion de compétition constitue une clé de compréhension incontournable des stratégies de positionnement des villes. Confrontés à des problèmes nouveaux et/ou récurrents (perte d'emplois dans le secteur industriel, vacances foncières dues à la désindustrialisation, perte de repères identitaires), les décideurs et décideuses urbain-es ont développé de nouveaux plans d'action, dans lesquels l'image — et les techniques marketing — jouent un rôle prépondérant. L'image est une ressource (immatérielle) au service du rayonnement et de l'attractivité des territoires, qui (tente d') oriente(r) leur avenir aussi sûrement que des ressources matérielles plus classiques.	
CONTENU ET DEROULEMENT : Le cours développera les points suivants : ▪ Qu'est-ce qu'une image de marque pour une ville ? ▪ Les lieux : des actifs commercialisables comme les autres ? ▪ Exemples de stratégies de marketing territorial.	
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES : ▪ VANOLO Alberto, <i>City branding. The Ghostly Politics of Representation in Globalising Cities</i>, Londres, Routledge, 2018. ▪ ROSEMBERG Muriel, <i>Le Marketing urbain en question</i>, Paris, Economica, 2000. ▪ BOOKMAN Sonia, <i>Brands and the city: entanglements and implications for urban life</i>, Londres, Routledge, 2017.	

UE 6	LEVIER D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 2
EC 6.2	Culture, tourisme, patrimoine
Responsables	Gwendal Simon
OBJECTIFS : la désindustrialisation a frappé des villes et des territoires entiers autrefois prospères, et on voit aujourd'hui dans le tourisme et la culture un moyen de relancer le développement économique et la reconquête de quartiers de ville. Les formes de ce développement sont multiples et les interférences nombreuses entre aménageurs, responsables culturels et touristiques. Elles signent notamment l'importance du marketing urbain et de l'image des villes comme levier de développement. Les réponses des territoires sont innombrables, alliant équipements lourds et emblématiques (les grands musées aux architectures iconiques), manifestations éphémères ou bien encore productions artistiques spécifiques. Elles soulignent l'imbrication du tourisme et des politiques culturelles dans les stratégies au service de l'attractivité territoriale. L'objectif de cours est triple. Il s'agit de : ▪ Rendre compte des multiples expériences qui utilisent explicitement le tourisme et la culture dans le développement des territoires, et d'en comprendre la logique. ▪ S'interroger sur les conditions nécessaires pour qu'une intervention touristique et/ou culturelle contribue au développement des territoires. ▪ Questionner la faisabilité et la pérennité de ce type de stratégie. ▪ Appréhender les conflits inhérents à la coprésence dans les villes. ▪ Saisir l'impact de ces dynamiques sur le rôle de l'aménageur.	
CONTENU ET DEROULEMENT : le cours étudiera les différentes dimensions de la mobilisation explicite du tourisme et de la culture dans des stratégies au service de l'attractivité territoriale : ▪ D'une part, le contexte qui explique le renouveau des liens entre tourisme, culture et territoires (compétition territoriale, réseaux de solidarité des villes, recherche et renouvellement de l'identité des territoires). ▪ D'autre part, l'articulation du tourisme et de la culture dans les projets d'aménagements, et notamment les conditions de fonctionnement de projets qui se font par le projet touristique et/ou culturel. ▪ Ensuite, les différentes démarches et politiques de reconquête des territoires. ▪ Enfin, les relations entre les différents acteurs, qu'il s'agisse des touristes et des résident-es, mais aussi des nouvelles synchronies entre l'aménageur et l'opérateur touristique et culturel.	
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES : ▪ COOKE Philip, LAZZERETTI Luciana (dir.), <i>Creative cities, cultural clusters and local economic development</i>, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 2008. ▪ DELAPLACE Marie, GRAVARI-BARBAS Maria (dir.), « Nouveaux territoires touristiques : invention, reconfigurations, repositionnements », Québec, Presses Universitaires du Québec, 2016. ▪ DELAPLACE Marie et SIMON Gwendal, 2017, <i>Touristes et habitants, conflits, complémentarités et arrangements</i>, Gollion, Infolio, coll. « Archigraphy-Futurs Urbains », 2017. ▪ GRAVARI-BARBAS Maria, <i>Aménager la ville par la culture et le tourisme</i>, Paris, Le Moniteur, 2013. ▪ VLÈS Vincent, « Un siècle de politiques touristiques territoriales en 1700 mots », dans PASQUIER Romain, GUIGNER Sébastien, COLE Alistair (dir.), <i>Dictionnaire des politiques territoriales</i>, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Gouvernances », 2011 (éd. 2019).	

UE 6	LEVIER D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 2
EC 6.3	Ressources humaines
Responsable	Emre Korsu
OBJECTIFS : le développement territorial suppose la formation et la mobilisation de différentes formes de capitaux. Le capital humain tient une place de choix. De l'avis de nombreux et nombreuses expert-es, aujourd'hui peut-être plus encore qu'auparavant, les territoires qui veulent se développer ont besoin de 'ressources humaines' capables de créer, d'inventer, d'innover, d'entreprendre. Ce n'est pas pour rien que les 'villes créatives' ou les 'villes intelligentes' sont devenus des modèles. À l'ère de l'économie de la connaissance, les inventeurs et inventeuses, ingénieur-es, informaticien-nes, 'génies du coding', scientifiques, artistes, startupers, sont devenu-es, dans une sorte de nouvelle doxa du développement territorial, l'un des facteurs <i>sine qua non</i> du développement. Il s'agit, dans ce cours, d'interroger, dans une perspective critique, les liens entre processus de développement des territoires et ressources humaines, à l'époque contemporaine. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : ▪ ANGEON Valérie, CALLOIS Jean-Marc, « Capital social et dynamiques de développement territorial : l'exemple de deux territoires ruraux français », dans <i>Espaces et Sociétés</i>, n° 124-125, 2006, p.55-71. ▪ CHANTELOT Sébastien, « La thèse de la "classe créative" : entre limites et développements », dans <i>Géographie Économie Société</i>, 4(11), 2009, p. 315-334. ▪ Conseil d'Analyse Économique, <i>Créativité et innovation dans les territoires</i>, Paris, La Documentation Française, 2010. ▪ SCOTT Allen J., STORPER Michael, « Rethinking human capital, creativity and urban growth », dans <i>Journal of Economic Geography</i>, 9, 2009, p. 147–167.	

UE 6	LEVIER D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 2
EC 6.4	Les politiques de mise en œuvre des ressources
Responsable	Christian Lefèvre
OBJECTIFS : les ressources territoriales, qu'elles soient matérielles ou immatérielles, nécessitent des actions, des politiques pour les mettre en œuvre. En effet, certaines sont présentes mais latentes, d'autres sont à découvrir, d'autres encore sont à construire. Les politiques publiques visent alors à les activer pour produire du développement. Ce module a pour objectif de présenter un certain nombre d'études de cas mettant en lumière la mise en œuvre de ces ressources. Les études de cas seront choisies parmi des exemples français et européens, et traiteront à la fois de projets spécifiques et de stratégies de développement plus générales	

UE 7	ATELIER DE PROFESSIONNALISATION ET VOYAGE D'ETUDES
OBJECTIFS : outre l'atelier, qui se poursuit, les étudiant·es préparent un voyage d'études dans une ville française ou européenne. Ce voyage, atelier en soi, fait découvrir aux étudiant·es d'autres contextes urbains, d'autres stratégies ou politiques de développement territorial, d'autres cultures professionnelles. Il permet de confronter les savoirs accumulés pendant la formation à un cadre local donné. Les rencontres avec les professionnel·les sont également l'occasion de découvrir des questionnements opérationnels et des réponses concrètes qui font écho aux enseignements et au travail d'atelier. En amont du voyage, les étudiant·es élaborent des scénarios sur les enjeux stratégiques pour le développement à court et moyen terme de la ville à visiter et les testent lors des rencontres sur place. Au retour, ils et elles présentent les résultats de la confrontation entre les scénarios et le terrain, et font part de ce qu'ils et elles ont retenu de cette expérience. Le voyage se déroule sur trois ou quatre jours, généralement dans un pays européen.	

UE 9	RENCONTRES AVEC LES PROFESSIONNEL·LES
Responsable	Christian Lefèvre
OBJECTIFS : faire connaissance avec les milieux professionnels par des rencontres <i>in situ</i> dans les organismes et institutions directement concernés par le parcours (agences d'urbanisme, cabinets de conseil, grands groupes de la construction, chambres de commerce, etc.). CONTENU ET DEROULEMENT : le cycle se déroulera d'octobre à mars à raison d'environ une séance par mois sur un créneau qui variera en fonction de la disponibilité des professionnel·les.	

UE 10	MEMOIRE ET STAGE
OBJECTIFS : la formation se clôt avec un stage professionnel et la rédaction d'un mémoire individuel de fin d'études, lequel prend appui sur le stage d'une part, tout en incluant un travail de recherche d'autre part. Il donne lieu à une soutenance. L'objet du stage et du mémoire est de démontrer les capacités des étudiant·es à valoriser, dans une perspective d'insertion professionnelle, l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis ou développés durant la formation. Chaque étudiant·e doit effectuer un stage de trois mois minimum et de six mois maximum, à partir du mois d'avril. Le mémoire se compose d'une partie « rapport de stage » comprenant une présentation de la structure et des missions effectuées, et d'une partie « travail de recherche » dont le sujet a été fixé avec l'enseignant·e référent·e, en lien avec les missions effectuées.	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

École d'Urbanisme de Paris

2025-2026

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE.....	p. 45
3.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE.....	p. 49
3.3 VIE ÉTUDIANTE/ INFORMATIONS PRATIQUES.....	p. 50
3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	p. 54
3.5 VENIR À L'EUP.....	p. 57



Cité Descartes, Bâtiment Bienvenue. Architecte Jean-Philippe Pargade. Photo Éric Morency © Epamarne.

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Multidisciplinaire, l'équipe enseignante de l'EUP est composée de :

- Professeur·es,
- Maître·sses de conférences,
- Professionnel·les associé·es,
- Attaché·es temporaires d'enseignement et de recherche,
- Intervenant·es (doctorant·es, vacataires, autres statuts).

À la suite, la liste des enseignant·es de l'EUP habilité·es à encadrer les mémoires de Master 1 et Master 2, mentionnant leurs champs thématiques et domaines de recherche respectifs.

ADISSON Félix

Production urbaine - Instruments juridiques et financiers de l'urbanisme et de l'aménagement - Politiques urbaines - Foncier et immobilier publics - Finances locales - Rente foncière - Méthodes comparatives - Écologie politique - Philanthropie et aide internationale - Aires géographiques : France, Italie, Brésil »

ALDHUY Julien

Politiques, discours et pratiques du développement territorial e (région, territoire, métropoles, grands projets) - Stratégie, planification et projet urbain et/ou de territoire en contexte de transition socio-écologique (acteurs, dispositifs et ressources) - Grands projets, grands équipements ou grandes infrastructures et pouvoirs urbains - Recompositions territoriales et changement socio-spatial.

ARAB Nadia

Acteurs, pratiques, métiers, modalités de coproduction et de régulation publiques et privées de l'urbanisme - Projets d'urbanisme - Gestion urbaine - Conception collective - Cadre de vie - Vacance immobilière - Innovation et urbanisme - Ville productive. Circularité et déchets urbains.

ARAGAU Claire

Développement territorial: planification, territoires de projet et gouvernances - Dynamiques périurbaines- Arbitrages fonciers à l'heure du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) - Pavillonnaire et densification- Agriculture urbaine et métropolitaine.

ARTIOLI Francesca

Foncier et immobilier publics - Politiques du logement - Crises et transformations socio-écologiques de l'immobilier et du logement - Inégalités patrimoniales - Villes et numérique/ économie des plateformes - Gouvernance urbaine et métropolitaine - Sociologie de l'action publique - Méthode comparative - Villes européennes.

BALLIF Florine

Transformations des politiques urbaines et des modes d'action publique - Politiques de sécurité - Violence urbaine - Villes divisées - Fermeture des espaces urbains identités urbaines et ethniques - Approches décoloniales - Aires géographiques : France, Irlande, Brésil.

BARON Nacima

Gouvernance multiniveau par les infrastructures et les mobilités - Circulation transnationale des modèles de soutenabilité au prisme des gares et autres lieux urbains du mouvement.

BOGNON Sabine

Politiques urbaines environnementales - Métabolisme territorial – Nature - Gestion des espaces urbains - Histoire de l'environnement urbain.

CARRIOU Claire

Politiques de l'habitat – Histoire du logement – Logement abordable - Participation et mobilisations habitantes - Aires géographiques : France, Europe

CERDÀ BENEITO Gonçal

Mobilité quotidienne, parents, familles monoparentales, espaces publics de mobilité et transports, genre, Île-de-France, contexte espagnol

CHESNEAU Richard

Espaces publics, parcs, États-Unis, nature en ville, gouvernance.

CITRON Paul

Immobilier d'activités d'intérêt écologique et sociétal – Ville solidaire – Stratégies de transitions - Urbanisme transitoire - promotion immobilière

COUDROY DE LILLE Laurent

Histoire urbaine, de l'urbanisme, de l'environnement urbain - Patrimoines - Terminologie et langages - Opérations d'urbanisme - Aires géographiques : Espagne.

COURMONT Antoine

Villes et Numérique - Smart Cities - Data - Plateformes - Stratégies numériques des territoires – Sociologie du numérique - Transports et mobilité - Gouvernance et action publique

COTTET Fanny

Économie sociale et solidaire - Tiers-lieux - Urbanisme transitoire - Acteurs de l'immobilier - immobilier d'activité - Stratégies foncières et immobilières

DANG VU Hélène

Projets urbains - Acteurs et Professions de l'aménagement - Urbanisme universitaire - Grand Paris - Jeux olympiques - Urbanisme de gestion - Recyclage

DAUBAS Charles

Maîtrise d'œuvre urbaine - Conduite opérationnelle du projet urbain - Stratégie urbaine - Outils et techniques de représentation.

DESROUSSEAUX Maylis

Droit de l'environnement - droit de l'urbanisme - artificialisation - sobriété foncière - qualité des sols - patrimoine commun

DE TILIÈRE Guillaume

Lien entre les transports, la mobilité et l'aménagement. Planification des transports, études des projets bus, tramway, métro et ferroviaire; conception des grands projets de transport; Programmation des gares et pôles d'échanges.

DIXON Lauren

Drogues, urbanisme critique, inégalités sociales et rapports de pouvoir, gouvernance urbaine, urbanisme participatif, Amérique du Nord

DORSO Franck

Sociologie - Anthropologie sociale - Informalités - Processus de patrimonialisation - Normes - Transgressions - Sociologie de la transaction sociale.

DUVAL Adrien

Histoire urbaine - Histoire des mobilités - Étude historique des politiques foncières - Étude historique des luttes urbaines - Approche archivistique et ethnographique - Systèmes d'acteurs - Centres-villes métropolitains

GARDESSE Camille

Sociologie urbaine et dynamiques démographiques - Méthodologie des sciences sociales - Participation des habitants dans les projets urbains - Phénomènes socio-démographiques et politiques urbaines : migrations et minorités en ville, pauvreté, discriminations et inégalités - Dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles.

GUEVARA VIQUEZ Sofia

Risque et crise, savoirs et techniques, action publique et expertise environnementale, participation et mobilisations, risques liés à l'eau. Aires géographiques: Amérique Centrale, Europe.

IDT Joël

Projets urbains – Régulation de l'action collective - Jeu d'acteurs – Politique et technique – Urbanisme rural

JAGLIN Sylvie

Infrastructures et services urbains ; changements socio-écologiques et gestion des réseaux urbains ; enjeux et politiques énergétiques ; pratiques de consommation (eau, énergie) ; précarité hydrique et énergétique. Aires géographiques : France, Afrique subsaharienne ; villes des Suds

JARRIGEON Anne

Anthropologie urbaine - Sciences de la communication - Ethnographie visuelle - Approches sensibles - Usages de la ville - Expérience des mobilités - Espaces publics - Minorités - Genre - Images et imaginaires urbains – Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

KORSU Emre

Urbanisme et politiques urbaines - Choix de localisation - Mobilité résidentielle - Pratiques de déplacement - Arbitrages logement - Champs des possibles résidentiels et mobilitaires - Transport - Ségrégation/mixité sociale.

LAPALUD Pascale

Urbanisme et genre - Histoire de l'urbanisme - Droit à la ville pour toutes - Approche intersectionnelle - Politique - Genre et espaces - Genre et logement - Méthode et outils du diagnostic genre - Approche sensible - Innovation - Budget genre - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Préfiguration.

LE NÉCHET Florent

Articulation transport / aménagement sur le temps long. Systèmes de villes. Pratiques de mobilité. Report modal. Accessibilité. Analyse spatiale. Modélisation des transports. Données et enquêtes de mobilité..

LELÉVRIER Christine

Sociologie de l'habitat : processus de ségrégation, ethnicité, trajectoires et mobilités résidentielles, pratiques de l'espace - Politiques de la ville et du renouvellement urbain en Europe : analyse des catégories, discours et effets sociaux de l'action publique.

MERCIER Stéphane

Paysage et urbanisme - Paysage et agriculture - Maîtrise d'œuvre - Diagnostics territoriaux - Processus de projet - Écologie appliquée.

MIOT Yoan

Politiques locales de l'habitat - « Politique de la Ville » - Urbanisme opérationnel - Villes décroissantes - Villes petites et moyennes.

MONNET Jérôme

Urbanisme et aménagement - Géographie sociale, culturelle et politique des grandes villes - Usages, pratiques et représentations de l'espace - Espace public, centralité, urbanité, territorialité - Mobilité et accessibilité pédestre - Approches systémiques, qualitatives et comparatives - Aires géographiques : Amériques.

NOYÉ Christophe

Logement social - Politiques locales de l'habitat - Peuplement - Attribution du logement social - Diagnostic de l'habitat

ORILLARD Clément

Culture des acteurs institutionnels privés et publics de l'aménagement - Urbanisme commercial et tertiaire - Construction internationale des champs disciplinaires et professionnels de l'urbanisme - Histoire de l'urbanisme.

PASSALACQUA Arnaud

Histoire des mobilités - Histoire urbaine - Circulations des systèmes de transport - Temps long et enjeux contemporains en aménagement et urbanisme - Enjeux énergétiques - Approches systémiques.

PÉTILLOT Anne

Stratégies territoriales, et gouvernances - Montage et modélisation de projets complexes - Urbanisme négocié - Management coopératif de projet - Coproduction d'opérations publiques-privées - Reconversions hospitalières - Urbanisme de la santé.

RACHMUEHL Virginie

Habitat populaire en France et dans les villes des Suds - Quartiers précaires - Démarches et projets participatifs.

REDOUTEY Emmanuel

Stratégie urbaines et territoriales - Démarches de programmation urbaine - Métiers de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage - Sobriété foncière - Transformation/adaptation des patrimoines bâtis - Sociologie urbaine - Risques naturels - Expérimentations architecturales et urbaines

SIMON Gwendal

Tourisme, loisirs, culture, acteurs de la philanthropie, pratiques de mobilités, accès à la ville

SIMONNEAU Claire

Foncier et logement dans les Suds - Informalités urbaines - Communs dans l'habitat (coopératives, community land trusts) - Production urbaine, Gouvernance et action publique dans les Suds - Circulation internationale des modèles d'urbanisme

SOUAMI Taoufik

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Dimensions économiques et sociales des projets d'aménagement durable en Europe et dans le Sud de la Méditerranée.

STRANSKY Vaclav

Transports et articulations intermodales comme outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire : urbanisme des modes collectifs et actifs - TOD (Transit-oriented development), pôles d'échanges, quartiers de gare, couple aérien/grande vitesse - Agencements interscalaires des espaces et sobriété des villes - Lecture/diagnostic des espaces.

TORRES Ana Cristina

Production de la nature urbaine - Gestion de la nature urbaine - Écologie urbaine - Écologie politique urbaine - Justice environnementale urbaine - Conflits et luttes environnementales urbaines - Conservation de la biodiversité - Nature - Biodiversité.

VANIER Martin

Politiques publiques et territoires - Aménagement du territoire, du local au national - Prospective et planification - Recomposition et gouvernance territoriales - Questions périurbaines - Enjeux des réseaux - Approche réticulaire des territoires.

VIVANT Elsa

Urbanistes au travail; écritures documentaires; politiques de drogues; marginalités et vulnérabilités; États-Unis

WATINE Julien

Politiques de l'habitat - Conflits tourisme / logement - Sobriété foncière et immobilière - Régulation de la propriété - Sociologie de l'action publique

WENGLANSKI Sandrine

Pratiques de mobilité quotidienne en ville - Rôle de la mobilité dans les modes de vie urbains - Liens entre formes urbaines et mobilités.

ZEMBRI Pierre

Transports - Politiques publiques - Stratégies d'acteurs - Inscription territoriale des réseaux - Performances des transports collectifs – Libéralisation.

ZEPF Marcus

Évolution des processus de planification urbaine et régionale - Projet urbain et incertitudes - Métropolisation et planification participative - Natures en ville et écologies urbaines - Patrimonialisation versus renouvellement urbain : conflits et synergies - Urbanisme de crise : stratégies de planification résiliente au Liban.

CO-DIRECTEURS Yohan MIOT Université Gustave Eiffel Amaud PASSALACQUA UPEC	CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIFS Véronique SALOME Université Gustave Eiffel veronique.salome@univ-eiffel.fr Coralie CAENBERGS UPEC coralie.caenbergs@u-pec.fr	SERVICE DE LA SCOLARITÉ Accueil, suivi des admissions, informations, gestion des inscriptions administratives et pédagogiques, réservations des salles (demandes internes), organisation des études et des jurys Valérie CAMARD M2 PROMU, M2 DUI, M2 Environnements valerie.camard@univ-eiffel.fr 01 71 40 80 90 en cours de recrutement M1, M2 AUDE scola-eup@univ-eiffel.fr Noura BADADOU M2 HRU, M2 TM, M2 Recherche, M2 URBA XP, activités communes (M2) noura.badaoui@u-pec.fr Marie-Claire COCO M2 DETER, M2 Expertise internationale scola-eup@u-pec.fr SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE Gestion administrative des stagiaires, informations, gestion des inscriptions, admissions Marie-Claire COCO M2 MOPU fc-eup@u-pec.fr
ASSISTANTE DE DIRECTION Gestion des vacataires d'enseignement Khadija MECHEITY khadija.mechety@univ-eiffel.fr	BAIP Bureau d'aide à l'insertion professionnelle Sandrine VAZQUEZ sandrine.vazquez@u-pec.fr	SERVICE FINANCIER Gestion des commandes pédagogiques Suivi des voyages d'études Chantal RIGA chantal.riga@u-pec.fr
SERVICE PARTENARIATS Chargée de mission Relations avec les partenaires professionnels Marie-Paule ROUSSEAU marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr	SERVICE COMMUNICATION Chargée de communication Marine BATISTA marine.batista@u-pec.fr	BIBLIOTHÈQUE POÈTE ET SELLIER Consultation du fonds ancien, aide à la recherche bibliographique José Mayorga jose.mayorga@u-pec.fr

RELATIONS INTERNATIONALES Valorisation et développement à l'international de l'EUP et du Lab'Urba Aurélié MESSIAS aurelie.messias@u-pec.fr	LAB'URBA Gestion administrative et financière Sabine HERMENAUT hermenaut@u-pec.fr	CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS » Animation scientifique de la Chaire En cours de recrutement Gauthier KULULA Chargé de communication gauthier.kulula@u-pec.fr	POPSU Animation scientifique Léa DONGUY lea.donguy@univ-eiffel.fr	PROGRAMME E-CITY Ingénierie de recherche E-city Ryma HACHI ryma.hachi@u-pec.fr
---	--	--	--	---

Mise à jour septembre 2025

3.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES

▪ BAIP - BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'EUP

Un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle est présent au sein de l'EUP.

- Sur RDV, la chargée de ce service conseille et accompagne les étudiant·es dans la recherche de stage afin de faciliter l'entrée dans le monde professionnel.
- Le « Réseau EUP » est un réseau de la communauté de l'EUP réunissant étudiant.es, enseignant.es, diplômé.es et professionnel.les. C'est également une plateforme d'offres de stage et d'emploi.
<http://www.reseau.eup.fr/>
- La gestion administrative des conventions de stage est gérée par le BAIP via **Pstage**.
<https://www.eup.fr/formations/stages-baip-reseau-eup>
- Des enquêtes d'insertion de l'EUP sont réalisées par le BAIP et consultables sur le site de l'EUP.
<https://www.eup.fr/formations/insertion-professionnelle>

Responsable : Sandrine Vazquez - Bureau A209

Courriel : baip-urbanisme@u-pec.fr

▪ CAMPUS UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL | CAMPUS UPEC

Tout en étant rattaché·es à l'Université Gustave Eiffel et à l'UPEC, les étudiant·es de l'EUP bénéficient d'un certain nombre d'avantages liés à leur appartenance au campus Descartes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations sportives et culturelles des établissements partenaires, vous bénéficierez parfois de tarifs préférentiels.

De nombreux dispositifs sont à votre disposition pour faciliter vos recherches d'emploi, de logement, pour vous aider à financer vos projets étudiants, vous orienter dans vos demandes de bourse, etc.

L'UPEC propose également une permanence juridique.

Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à retrouver (rubrique 'Vie étudiante') sur les sites de :

- L'Université Gustave Eiffel : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr>
- L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) : <https://www.u-pec.fr/>

SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Maison de l'Étudiant

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2

Rez-de-Chaussée - Bureau B02

Courriel : vie.etudiante@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 89

Horaires d'accueil : la Maison de l'étudiant est accessible à tous :

- Lundi, mercredi, vendredi : 9h-21h15
- Mardi : 10h-21h15
- Jeudi : 9h-21h45
- Samedi : 11h-17h (l'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.)

→ <https://www.facebook.com/MDEUGE/>

FOYER DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS (UPEC)

Maison des Étudiants

Campus Centre - 61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil

Courriel : association@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 45 17 65 21

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

▪ ÉTUDES ET HANDICAPS

RESSOURCES UPEC

Cellule Handicap

Tél. : +33 (0)1 45 17 13 83

Courriel : handicap@u-pec.fr

→ <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-sites-ressources>

RESSOURCES UPEM/UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL

Service de Santé Universitaire - Pôle Accueil Handicap - Copernic - Bureau 0V100

Tél. : +33 (0)1 60 95 74 84

Courriel : accueilhandicap@u-pem.fr

→ <http://www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/>

VOTRE CONTACT A L'EUP

Référente handicap : Sabine Hermenault – Assistante de direction du Lab'Urba

Cité Descartes - bâtiment Bienvenüe – bureau A348

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 50

Courriel : sabine.hermenault@u-pec.fr

▪ ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Gustave Eiffel met à la disposition de ses étudiant·es un Environnement Numérique de Travail (ENT).

L'ENT vous permet d'accéder à :

- Votre messagerie électronique
- Vos fichiers personnels
- Vos notes et résultats
- La plateforme d'e-learning

Accès : <https://cri.u-pem.fr/service-aux-etudiants>

À propos de l'adresse de courrier électronique fournie par l'université : nous attirons votre attention sur le fait que l'université utilise cette adresse (créée pour chacun·e d'entre vous lors de votre inscription), pour diffuser des informations importantes et des offres de services (accès à des aides, à des appels à projets, etc.). C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de *prendre l'habitude de la consulter très régulièrement* pour ne pas manquer des opportunités précieuses.

Il est aussi possible de paramétrer votre adresse personnelle de telle sorte qu'y soient redirigés automatiquement les messages qui arrivent sur votre adresse de l'université. Plus généralement, il est dans votre intérêt d'apprendre à gérer de façons distinctes votre correspondance personnelle et vos échanges dans le cadre universitaire ou avec les milieux professionnels.

▪ SALLES INFORMATIQUES

L'EUP met à disposition de ses étudiant·es, lorsqu'aucun cours ne s'y déroule, les salles A108, A115 et A105, toutes équipées informatiquement.

▪ RESSOURCES DOCUMENTAIRES

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Christelle OTIN (secrétariat)

Bureau 0S036, bâtiment COPERNIC

Courriel : Christelle.Otin@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 10

BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE POÈTE ET SELLIER DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Collection patrimoniale de l'École d'Urbanisme de Paris, la bibliothèque Poète et Sellier contient des ouvrages qui témoignent de l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France, ainsi que de l'histoire de la discipline appliquée. Certains corpus sont aussi disponibles en version numérique (thèses anciennes, archives). La consultation des documents est accessible sur demande et sur place : jose.mayorga@u-pec.fr

Dans la bibliothèque, a également été constituée une section de documentation courante d'urbanisme, composée principalement d'ouvrages de base et d'une partie de la bibliographie des différents parcours de formation. Les documents appartenant spécifiquement à cette section sont empruntables.

Responsable de la bibliothèque Poète et Sellier : José Mayorga

Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe - Plot A - Bureau A222

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Courriel : jose.mayorga@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 32

Informations complémentaires :

Ancien site : <https://www.eup.fr/recherche/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

Nouveau site : <https://www.eup.fr/recherches/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

BIBLIOTHEQUE GEORGES PEREC (UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL)

Rue des Frères Lumière, 77420 Champs-sur-Marne.

Horaires :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-19h
- Mardi : 10h-20h
- Samedi : 11h-17h

Informations complémentaires : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr/vie-de-campus/bibliotheques>

BIBLIOTHEQUE DU MAIL DES MECHES - FONDS URBANISME (UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL - UPEC)

BU d'Eco-Gestion-Urba, 4 route de Choisy, 94000 Créteil.

Informations complémentaires : <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

CENTRE DE DOCUMENTATION ET MEDIATHEQUE DE L'INSTITUT PARIS REGION (accessible à tous et toutes les étudiant-es)

Médiathèque Françoise Choay - Institut Paris Region

15 rue Falguière

75015 Paris

Courriel : mediatec@institutparisregion.fr

Tél. : +33 (0)1 77 49 79 17 ou 77 39

Horaires : sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Informations complémentaires :

→ <https://www.institutparisregion.fr/mediatheque-francoise-choay.html>

▪ AIDES FINANCIERES

Une nouvelle aide à la mobilité pour les étudiants boursiers inscrits pour la première fois en M1 dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence a été mise en place. La demande est à faire sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

▪ RESTAURATION

La Cité Descartes inclut plusieurs points de restauration :

- CROUS Club - 10 boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne.
- L'Arlequin - Bâtiment Copernic - 5 boulevard Descartes - 77420 Champs-sur-Marne.
- Restaurant MRS (Restauration de l'IFSTTAR) — Rez-de-chaussée du bâtiment Bienvenüe (droit d'entrée 3,15€)

Une carte de cantine est délivrée aux stagiaires de la formation MOPU. Le coût du repas est à la charge du stagiaire (prix moyen : de six à huit euros).

▪ ASSOCIATIONS ETUDIANTES - RESEAU D'ANCIENS ET ANCIENNES



LE BUREAU DES ETUDIANTS

En collaboration avec les autres associations, ainsi que les équipes administratives et pédagogiques de l'EUP, le BDE poursuit trois grandes missions :

- Le relais d'informations auprès des étudiants,
- L'animation de la vie étudiante,
- Le soutien à l'insertion professionnelle.

Courriel : bde.eup@gmail.com



LA JUNIOR EUP

L'équipe de la Junior EUP a pour ambition de mettre ses compétences d'urbanistes au profit des acteurs de la ville et du territoire. La Junior EUP intervient comme un bureau d'études traditionnel : elle met ses savoir-faire au service des demandes de ses commanditaires.

Courriel : contact@junioreup.fr

→ <https://www.junioreup.fr/>



L'ASHEUP

ASHEUP (Association de Soutien Humanitaire de l'École d'Urbanisme de Paris) a pour vocation d'apporter une aide logistique, financière, technique et humaine à plusieurs associations parisiennes accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Courriel : association.asheup@gmail.com

→ <https://asheup.wixsite.com/asheup>



École d'Urbanisme de Paris Alumni

L'ALUMNI

L'Alumni de l'EUP a pour ambition de fédérer le plus vaste réseau existant d'urbanistes diplômé-es. En 2020, il réunit déjà plus de 6000 diplômé-es en activité professionnelle.

Courriel : alumni.eup@gmail.com

3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le monde universitaire n'est pas imperméable aux rapports de domination, aux inégalités, aux discriminations et violences sexistes et sexuelles qui touchent tous les milieux. L'École d'Urbanisme de Paris est pleinement mobilisée pour faire de l'Université un environnement d'apprentissage et de travail libre de toute violence.

1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) regroupent une diversité d'actes et de comportements, qui sont parfois difficiles à identifier et constituent des délits. Ces violences peuvent être d'ordre physique et/ou psychologique et avoir un impact sur la santé des personnes qui en sont victimes. Ces situations peuvent se mettre en place de manière pernicieuse, sans que les victimes ne prennent pleinement conscience de la gravité de ce qu'elles vivent et ni du danger qu'elles encourent. Voici quelques définitions pour permettre d'identifier et de prévenir ces situations :

« OUTRAGE SEXISTE »

« Fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère humiliant ou dégradant, ou qui crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante¹ ». Imposer, cela veut dire sans consentement libre et éclairé.

→ Tenir des propos sexistes, « mater », raconter ses performances sexuelles, faire « des blagues » ou des sous-entendus à caractère sexuel en présence de quelqu'un-e, même s'ils ne lui sont pas directement adressés, peuvent constituer des outrages sexistes.

« HARCELEMENT SEXUEL »

« Fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante². »

La répétition n'a pas besoin de venir d'une seule et même personne, si les individus se sont concertés ou savent que ces faits ont déjà eu lieu. Le refus de la victime n'a pas à être explicite. Faire pression dans le but, réel ou supposé, d'obtenir pour soi ou pour quelqu'un d'autre, un acte de nature sexuelle, même si cela n'arrive qu'une fois, est aussi considéré comme du harcèlement sexuel.

→ Les échanges en face-à-face ne sont pas les seuls à relever du harcèlement, ce délit concerne aussi l'envoi de photos ou de commentaires inappropriés par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux

→ Le harcèlement moral, qui consiste à imposer de façon répétée des paroles ou actes dégradants qui altèrent la qualité de vie de la victime, diffère du harcèlement sexuel mais y est souvent associé dans les faits.

« AGRESSION SEXUELLE »

« Fait d'imposer à une personne, par violence, contrainte, menace ou surprise, fait de subir une atteinte sexuelle de la part d'un tiers ou de procéder sur elle-même à une telle atteinte³ »

Une atteinte sexuelle concerne tout attouchement sur le sexe, ou les parties du corps considérées comme sexuelles, donc les fesses, les seins, les cuisses, la bouche.

→ Une main aux fesses, tenter d'embrasser quelqu'un de force, se frotter contre quelqu'un-e, c'est une agression sexuelle.

Le viol est un crime caractérisé par tout acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou orale, avec le sexe, la main ou un objet) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. D'autres violences sexuelles sont interdites et sanctionnées comme l'« exhibition sexuelle », quand tout ou partie de son corps dénudé est montré au regard, de

¹ Article 621-1 du Code Pénal.

² Article 222-33 du Code Pénal.

³ Article 222-22 du Code Pénal.

façon délibérée ou par négligence (même s'il s'agit de photo). La diffusion d'images qui portent atteinte à la vie privée, à caractère sexuel, mais pas seulement, sans le consentement de la personne, est également interdite.

LES SPECIFICITES LIEES AU MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'Université comporte des risques particuliers de développement des violences sexistes et sexuelles entre étudiant-es : relations de proximité contraintes dans le cadre de travaux de groupe, cohabitation en résidences étudiantes, soirées ou week-end « d'intégration », etc., sont autant de situations qui méritent une grande attention.

L'Université est, en outre, un lieu aux rapports déséquilibrés, particulièrement entre les enseignant-es et les étudiant-es. La personnalisation des relations, pour l'encadrement d'un mémoire, mais aussi dans des contextes de convivialité, comme les voyages d'études, doit amener à une grande vigilance.

2. QUE FAIRE ?

SI VOUS ETES VICTIME :

1. Exprimez votre refus et protégez-vous en faisant connaître ce refus à des tierces personnes (ami-es, camarades, personnel de l'université).
2. Collectez les preuves, conservez l'ensemble des traces et écrivez un récit circonstancié (établisiez la chronologie avec le maximum de détails factuels, décrivez précisément les violences et leurs conséquences, ainsi que les démarches entreprises).
3. Contactez des personnes formées qui peuvent vous écouter et vous accompagner : voir « ressources et contacts ».

SI VOUS ETES TEMOIN OU QUE L'ON VOUS RAPPORTE DES FAITS DE VIOLENCE :

1. Rassurez la personne victime et faites-la sentir en sécurité.
→ Des phrases utiles : « Je te crois », « Tu as bien fait de m'en parler », « Tu n'y es pour rien », « C'est la personne qui te harcèle la coupable », « La loi l'interdit », « Je vais t'aider ».
2. Indiquez-lui les démarches et les contacts utiles et faites vous-même un signalement si vous le considérez nécessaire : voir « ressources et contacts ».
3. Conservez les preuves et contribuez à constituer l'enquête avec votre témoignage.

En cas d'urgence ou de danger, appelez immédiatement le 15 (SAMU), le 17 (police secours), le 115 (pour fuir une situation de violence conjugale), le 112 (numéro unique européen pour accéder aux services d'urgence) ou, si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114 (police secours). Tous ces numéros d'urgence sont gratuits et accessibles 24h/24 et 7j/7.

3. RESSOURCES ET CONTACTS

À L'EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT :

Plusieurs dispositifs gouvernementaux et associatifs donnent accès à de l'information, à la possibilité d'échanger de manière anonyme avec des personnes formées, à un accompagnement et à des possibilités de signalement.

- Site officiel de l'administration française : un portail de signalement des violences sexuelles et sexistes pour échanger avec des fonctionnaires de police : <https://www.service-public.fr/cmi>
- Portail de signalement du harcèlement en ligne : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/>
- Site « Arrêtons les violences sexistes et sexuelles » : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr/> ou 3919.
- Plateforme anti-discrimination du Défenseur des droits : <https://www.antidiscriminations.fr/> ou 3928.
- L'observatoire étudiant des VSS dans l'ESR (Enseignement supérieur et la Recherche) : <https://observatoire-vss.com/>
→ échanges en ligne avec Lilabot, chatbot de l'observatoire
- VSS formation : <https://vss-formation.fr/>
- Collectif De Lutte Anti-Sexiste Contre Le Harcèlement Sexuel Dans L'Enseignement Supérieur :

→ Guide pratique pour s'informer et se défendre :
<http://clasches.fr/wp-content/uploads/2020/09/Brochure-Web-20201.pdf>

À L'UNIVERSITÉ :

Chaque université a mis en place des référent-es « Missions Égalité » qui disposent d'adresses dédiées et garantissent des échanges confidentiels

→ Université Gustave Eiffel : vieetudiante.harcelement@univ-eiffel.fr
<https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/>

→ Université Paris-Est Créteil - UPEC : egalite@u-pec.fr
<https://www.u-pec.fr/fr/universite/strategie-et-grands-projets/mission-egalite-femmes-hommes>

Les référent-es de l'EUP désigné-es parmi les étudiant-es et le personnel : nom et coordonnées indiquées sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de l'école.

À l'EUP, un groupe de travail de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

L'EUP est engagée dans une réflexion sur la prévention et la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Un groupe de travail, regroupant des enseignant-es de tous statuts, des étudiant-es et des membres de l'administration, s'est constitué pour mettre en place un plan d'action pluriannuel en lien avec les politiques d'établissement en faveur de l'égalité. Des actions ont été mises en œuvre depuis 2021 :

- Formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour les étudiant-es de M2 organisées et ouvertes à toutes et tous avec VSS Formation.
- Conférence sur la santé au travail pour les étudiant-es de M1 :
https://youtu.be/4DTDxKE_3JA
- Rédaction du présent texte.

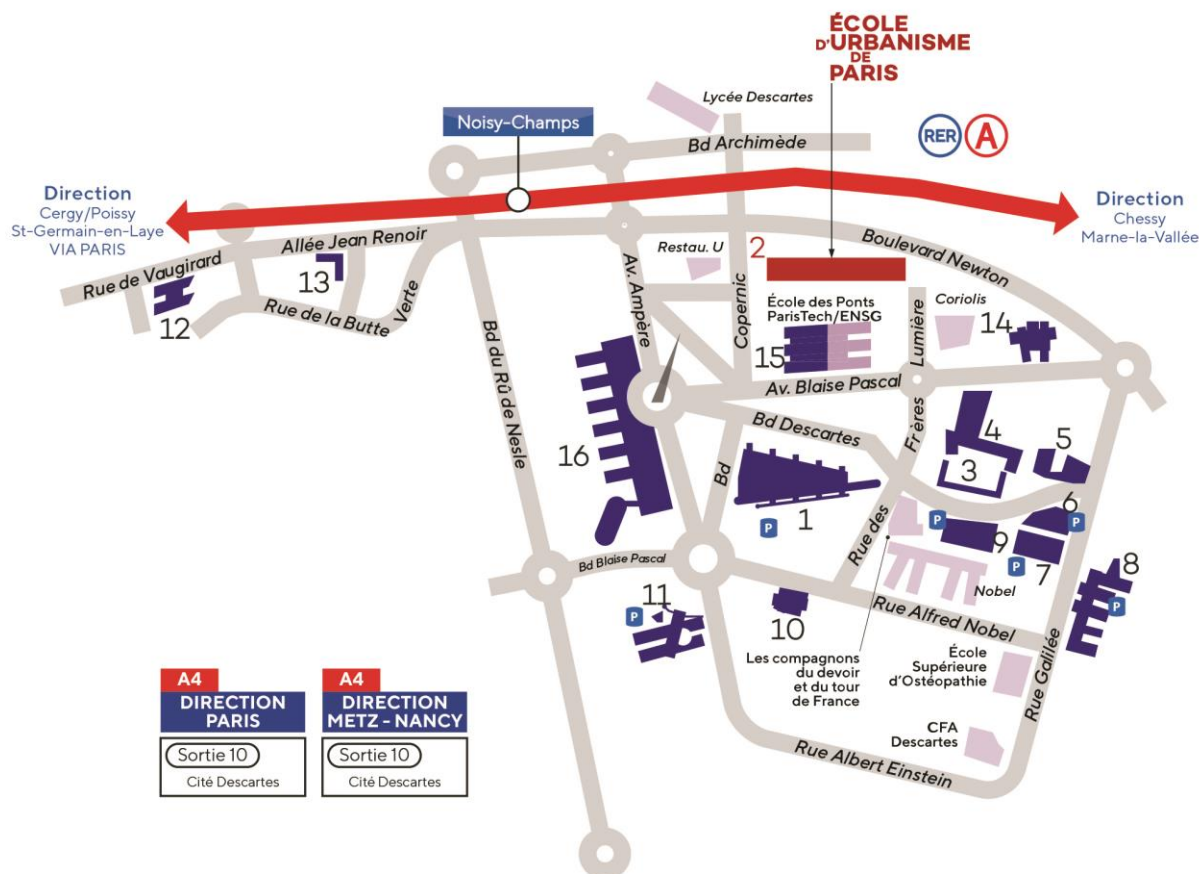
Ce plan d'action se poursuit en 2024-2025 par un ensemble de manifestations de sensibilisation et de prévention dont les modalités seront communiquées via les membres et le site internet de l'école.

3.5 VENIR À L'EUP

**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

CITÉ DESCARTES



1. Bâtiment Copernic : 5 boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
2. Bâtiment Bienvenue : 14-20 boulevard Newton • Champs-sur-Marne
[Autre accès par le 12 avenue Copernic.]
3. Maison de l'Étudiant : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. Bibliothèque Georges Perec : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. Gymnase de la Haute Maison : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
6. Bâtiment François Rabelais : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
7. Bâtiment Lavoisier : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. Bâtiment Bois de l'Étang : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. Bâtiment Clément Ader : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
10. Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif' : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. Bâtiment Alexandra David-Néel : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. Bâtiment Albert Camus : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. ÉAV&T : 12 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. ENSG Géomatique : 6-8 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. ESIEE Paris : 2 boulevard Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

École d'Urbanisme de Paris – EUP

<https://www.eup.fr>

Service communication

Date de publication : Septembre 2025

